

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 Fcfa

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3568 du Vendredi 12 Février 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Vie associative

François Lekaka à la tête de la Conférence des anciens parlementaires du Congo



François Lekaka (P.5)

C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool)

Se mobiliser, pour assurer un accueil chaleureux au chef de l'Etat à Kinkala

(P.3)

Après les incidents de l'aéroport international Maya-Maya

Jean-Marie Michel Mokoko refuse de verser dans la provocation

(P.6)



Presse

Des journalistes battus à l'aéroport international Maya-Maya

COMMUNIQUE

Ouverture de l'Unité des Moyennes Entreprises à Brazzaville
(P.10)

FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)

Denis Christel Sassou-Nguesso a signé trois mémorandums d'entente à Marrakech

Pendant la signature des mémorandums. (P.11)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Editorial

La violence est condamnable!

(P.3)

Election présidentielle anticipée

Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, première femme candidate

(P.6)



**Programme Régional de Mise à Niveau de l'industrie de l'Afrique Centrale
Appel à candidature pour le recrutement de
trois (3) experts du Guichet de Mise à Niveau
en République du Congo**

Le Programme Régional de Mise à Niveau de l'industrie (PRMN) est un programme pour la région de l'Afrique Centrale, piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), en coordination avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CCEAC), financé par l'Union Européenne dans le cadre du 10e Fonds Européen de Développement et, mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRMN en République du Congo, l'Association Pointe Noire Industrielle (APNI), lance un appel à candidature pour recruter trois (3) experts du Guichet de Mise à Niveau:

- Un expert technique.
- Un expert financier.
- Un expert en communication et renforcement des capacités.

Le Guichet de mise à niveau (GMN) est placé sous l'autorité du Comité national de pilotage du PRMN et la supervision du Conseil d'adminis-

tration de l'APNI. Il est la structure opérationnelle du programme, en contact direct avec les entreprises. Il met en œuvre les décisions du comité national de pilotage.

Les critères de sélection sont les suivants:

- Être citoyen de la République du Congo.
- Avoir un Diplôme supérieur d'ingénieur, d'économiste/financier ou équivalent (bac+4 minimum).
- Avoir une expérience pratique dans l'industrie comme ingénieur de production pour l'expert technique. Une très bonne connaissance du management de la qualité est un atout.
- Avoir une expérience financière ou bancaire pour l'expert financier au sein d'une entreprise et/ou d'une institution financière.
- Avoir une expérience pratique dans la conception et la mise en œuvre de programmes de renforcement de capacités au sein d'une structure dédiée à la formation.
- Une expérience d'au moins sept (7) ans dans le domaine de chaque expert est requise.
- Avoir une expérience confirmée dans le domaine de l'appui et l'accompagnement des petites et moyennes entreprises est un atout.

- Disposer d'une capacité à travailler en équipe.
- Bonne maîtrise de la communication constitue un atout majeur pour le poste.
- La maîtrise de l'outil informatique est indispensable.
- La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit est indispensable. La maîtrise de l'anglais constitue un atout.
- Fournir au moins trois (3) références.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste et le modèle de CV en envoyant un message électronique à: delegation.generale@apni-congo.org

Les personnes physiques, intéressées et répondant aux critères ci-dessus, sont invitées à déposer à l'adresse ci-dessous, en français sur support papier ou à transmettre par voie électronique (E-mail: delegation.generale@apni-congo.org) un dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé, au plus tard le 01 mars 2016 à 14h00, avec la mention : «candidature au poste d'expert du guichet de mise à niveau».

Association Pointe Noire Industrielle
- Délégation Générale
Base Total E&P Congo, KM4 Ouest - B.P 326,
Pointe Noire
République du Congo

L'APNI s'attache à promouvoir l'égalité des sexes. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.



Organisation mondiale de la Santé
Bureau de la Représentation au Congo
B.P: 2465; Tél.: (242) 06 663 83 29 – 06 666 33 56; Fax: 00 47 241 37 332, Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°A3/3/0043

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU BATIMENT PRINCIPAL
DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Le bâtiment principal du bureau de la représentation de l'OMS au CONGO a été construit dans les années 40, avec une couverture en tuiles de qualité peu ordinaire, la vétusté de cette couverture est visible. Pendant la période des pluies on remarque des fuites des eaux dans les bureaux, et également les débris (poussières de bois) qui tombent sur les membres du personnel ainsi que sur les dossiers.

L'OMS, dans sa politique de maintenance, a exécuté, courant 2013-2014, des travaux de réfection de la salle des réunions et du restaurant, mais n'a pu réaliser ceux de la peinture à l'intérieur du bâtiment principal, du fait des fuites d'eau de pluies qui soumettent les murs et faux plafonds dans un état de dégradation permanente. Les staffs du bureau de la représentation travaillent dans des conditions inconfortables, pendant la période des pluies, il faut aussi noter la présence des rongeurs (insectes) dans le faux plafond.

La réhabilitation de cette toiture devient une priorité, au regard de la saison des pluies qui se pointe à l'horizon. C'est dans ce cadre que le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo lance le présent avis d'appel d'offres, afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution desdits travaux.

Le cahier des charges y afférant est disponible du lundi 15 Février 2016 au vendredi 19 Février

2016, au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo. Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif, qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - une copie de la Patente de l'année en cours;
 - une copie de l'Attestation de non faillite;
 - une copie de l'Attestation de moralité fiscale;
 - une copie de l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
 - l'expérience professionnelle;
 - la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
 - le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvriers à affecter pour la réfection du bureau.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes (par lot) suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.
- Visite des lieux: les responsables des sociétés intéressées sont conviés à prendre part à la visite collective des lieux qui sera organisée le Vendredi 19 Février 2016, à 10 Heures, avec comme pro-

gramme:

- 10H00 à 10H30: séance de briefing dans la salle de réunion;
- 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux;
- et de 11H00 à 11H30: séance de questions/réponses.

La soumission présentée sous plis fermé, en deux exemplaires, dont un original, une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et, enfin, l'offre financière.

L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU BATIMENT PRINCIPAL DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO», devra être déposée, au plus tard, Vendredi 26 Février 2016, à 12h00, à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau de la Représentation de l'OMS
au Congo
Av. Général Charles De Gaulle
- Centre-ville Plateaux
B.P: 2465
Brazzaville, Rep. Du Congo

Notes:

- Il est obligatoire, dans l'offre financière, d'indiquer Numéro de lot avec l'offre financière associée;
- Chaque lot constitue un marché;
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**Le Bureau de la Représentation de
l'OMS au Congo.**

C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool)

Se mobiliser, pour assurer un accueil chaleureux au chef de l'Etat à Kinkala

Les membres du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool) se sont réunis, mercredi 10 février 2016, dans la salle de conférences du Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat Isidore Mvouba, en présence du préfet du Pool, Jean-Michel Shanga. A cours de cette réunion, la première du genre cette année, les membres de cette structure ont fait le point des chantiers relatifs à la municipalisation accélérée du département du Pool. Ils ont également arrêté les dispositions nécessaires pour assurer un accueil chaleureux au président de la République, qui effectuera une visite de travail à Kinkala, du 22 au 23 février prochain et également lors de la pose de la première pierre de l'Université Denis Sassou-Nguesso, à Kintélé (district d'Ignié, dans le département du Pool) et lors de l'inauguration du tronçon Dolisie-Brazzaville de la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville, dont la cérémonie aura lieu à Yé, un village du district d'Ignié, sur la route nationale n°1.

Lancée en 2012, la réalisation des projets relatifs à la municipalisation accélérée du département du Pool n'échappe pas, depuis l'année dernière, à la conjoncture économique internationale marquée par la chute du prix du baril de pétrole. Les participants se sont réjouis de l'achèvement d'un certain nombre de projets comme l'électrification de Kinkala, à partir d'une ligne haute tension partant de Mindouli, mais ils souhaitent la reprise des travaux. La suspension des travaux de la route Kinkala-Mindouli (54 Kms), depuis le 2 novembre 2015, les préoccupent profondément. Le gouvernement n'a versé, au mois de janvier dernier, que 2 milliards de francs, sur sa contre-partie qui est de 24,5 milliards de francs Cfa. Ce que le groupement d'entreprises en charge des travaux a jugé insuffisant pour reprendre le chantier. Or, la suspension des travaux est assortie d'une pénalité de 1,2 milliard de francs Cfa par mois pour l'immobilisation des engins. Par ailleurs, l'érosion menace les travaux de terrassement déjà réalisés. Si le gouvernement ne trouve pas une solution urgente pour relancer ce chantier, il risque de déboucher sur un énorme gâchis. Le président



Isidore Mvouba, président du C.c.a.s.

de la République tient à la réalisation de cette route, mais sa volonté doit se traduire par la mobilisation des ressources financières, à l'heure où les caisses de l'Etat sont à l'épreuve de la chute du prix du baril de pétrole. Durant son séjour à Kinkala, le président Denis Sassou-Nguesso procédera à la pose de la première pierre de l'hôpital général et il visitera, sans doute, l'usine de verrerie en construction par une société chinoise à Kinkala. Le chef de l'Etat tiendra une rencontre citoyenne avec les



Les participants pendant la réunion.

ressortissants du département du Pool et l'on présume que la reprise des travaux de la route Kinkala-Mindouli, le paiement des expropriations à Kinkala et, de manière générale, la reprise des travaux des chantiers relatifs à la municipalisation accélérée seront parmi les préoccupations qui seront exprimées à cette rencontre citoyenne.

Rappelons que la visite du chef de l'Etat à Kinkala rentre dans le cadre d'un programme de visites départementales à Ouessou (Sangha), Owando (Cuvette), Ewo (Cuvette-Ouest) Djambala (Plateaux) et, après Kinkala, Madingou (Bouenza), Sibiti (Lékoumou), Brazzaville, etc.

J.M.

Département de la Sangha

Le chef de l'Etat a inauguré la route Ketta-Sembé

En séjour de travail à Ouessou, du 10 au 11 février 2016, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, a procédé, jeudi 11 février 2016, à l'inauguration de la route Ketta-Sembé (169 km), dont les travaux ont été exécutés par l'entreprise chinoise Sinohydro corporation, à hauteur de 101 milliards 143 millions de francs Cfa.

Ketta-Sembé fait partie de la route transnationale Ketta-Djoum (503 km), dont 191 km au Cameroun et 312 km au Congo. Cette route d'intégration sous-régionale est un maillon important de la liaison inter-capitales entre Brazzaville et Yaoundé. Sa construction fut initiée en 2005 par les présidents congolais et camerounais, Paul Biya. A l'aéroport de Ouessou, le couple présidentiel était accueilli, mercredi 10 février dernier, par le préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya, et les autorités civiles et militaires de la Sangha, alors que les militants des partis de la majorité présidentielle, les groupes de danses traditionnelles, etc, étaient mobilisés. Après la cérémonie d'inauguration de la route, à Ketta (à 25 Km de Ouessou), jeudi 11 février, le couple présidentiel et la délégation qui l'accompagne ont fait la route goudronnée jusqu'à Sembé où ils ont passé l'après-midi.

F.p.a (Fondation Perspectives d'avenir)

Inauguration du siège à Brazzaville et lancement de plusieurs activités

Denis Christel Sassou-Nguesso, promoteur et président de la Fondation Perspectives d'avenir, va inaugurer, vendredi 12 février 2016, le siège de sa fondation, situé au 35 de l'avenue des Trois Martyrs, dans le quatrième arrondissement, Mougali, à Brazzaville. C'est ce qu'a annoncé Guy-Patrick Massoloka, chef du département partenariat et communication, lors d'un point de presse, jeudi 5 février 2016, dans la salle de réunions de l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville.

Selon Guy-Patrick Massoloka, l'inauguration du nouveau siège met en lumière l'engagement et la détermination du président de la F.p.a à poursuivre le processus de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de sa fondation, en vue d'un accompagnement efficace de la jeunesse congolaise dans sa quête de meilleures opportunités sociales, économiques et professionnelles, grâce à une éducation et une formation professionnelle de qualité. Le siège de la Fondation perspective d'avenir à Brazzaville abrite aussi bien des bureaux administratifs que des espaces dédiés à la formation des jeunes. En dehors de la cérémonie d'inauguration, plusieurs activités

seront organisées, du 12 au 14 février. Il est prévu un forum sur «la contribution des jeunes à la construction d'une émergence durable en Afrique et au Congo», en partenariat avec l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), un dîner de gala de charité ainsi qu'un semi-marathon de l'unité. Le dîner de gala, qui connaîtra la participation de nombreuses personnalités nationales et internationales du monde politique, des affaires et du show business, a pour objectif de mobiliser des ressources financières au bénéfice des fonds «Kelasi» pour les bourses et «Telemas» pour l'entrepreneuriat mis en place par la Fondation perspectives d'avenir, en faveur des jeunes Congolais issus



Le siège de la Fondation Perspectives d'avenir à Brazzaville.

des familles démunies et de milieux défavorisés. Il y aura également des dialogues sur l'entrepreneuriat des jeunes au Congo, du 22 au 24 février, à Brazzaville et du 25 au 27 février à Pointe-Noire. Ces rencontres serviront de plateforme de sensibilisation et de réflexion sur les opportunités d'emplois directs et indirects et de contribution à la lutte contre la pauvreté et à l'émergence nationale. Au nom du président de la

F.p.a, Guy Patrick Massoloka a lancé un appel à toutes les entreprises et aux personnes de bonne volonté, afin qu'elles apportent leurs contributions aux fonds «Kelasi» et «Telemas», visant à promouvoir une jeunesse qualifiée et solidaire, au service d'un Congo émergent.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Editorial

La violence est condamnable!

Au-delà de tout ce qui nous singularise les uns les autres, en dépit du fait que nous sommes tous Congolais et des intérêts qui gouvernent nos comportements, disons-le comme ça, les incidents provoqués mardi 9 février dernier au retour du candidat annoncé à l'élection présidentielle, Jean-Marie Michel Mokoko, sont à condamner, au nom de tous nos discours sur la paix et la concorde nationale. Rien, absolument rien ne peut justifier une telle attitude de manifestation de violences gratuites à l'égard des paisibles citoyens, même s'ils ont retourné leurs vestes.

Que l'aéroport de notre ville-capitale, à peine modernisé grâce à la volonté du chef de l'Etat de conduire son pays à la modernité, soit transformé en un théâtre de violence barbare, doit indigner tous ceux qui soutiennent son action. Car ces incidents, qui suscitent moult commentaires et condamnations dans les réseaux sociaux, ont non seulement porté atteinte à l'image de ce lieu public qui fait la fierté des citoyens de la capitale, mais encore, ils ne constituent pas une quelconque réponse à l'annonce de la candidature du général Mokoko.

Le président de la République travaille à l'avènement d'une démocratie apaisée et il l'a toujours dit. Pour cela, il n'a pas besoin que ceux de ses partisans qui ont peur de ses adversaires politiques recourent à la violence pour le défendre. Du haut de sa longue expérience dans la pratique des cadres du pays, l'auteur du livre «Le manguier, le fleuve et la souris» n'en est pas à la première trahison d'un proche en qui il a fait confiance pour exercer une haute responsabilité. Il a vu ceux qui l'ont abandonné et parfois même combattu avec haine, revenir vers lui et lui adresser les discours les plus laudatifs qui laissent incrédule. Ceux qui soutiennent son action devraient être à la hauteur de sa magnanimité qui concourt à la stabilité du pays. C'est aux acteurs politiques de la majorité présidentielle qui se mobilisent aujourd'hui à appeler à sa candidature, de répondre vigoureusement, comme ils peuvent le souhaiter, aux propos du candidat Mokoko, dans les médias internationaux, et non à des groupes armés organisés pour lui casser la gueule. Le silence abyssal des dirigeants de la majorité, comme dirait le journaliste Mfumu, est interrogateur et donne l'impression que leur soutien ne se limite qu'à faire plaisir «au prince». Car, quand on a un objectif électoral capital à atteindre, on n'attend pas pour réagir aux propos d'un adversaire politique qui malmène son leader.

La violence ne sert à rien et elle est condamnable. Comme ses compatriotes, en se portant candidat à une élection, Jean-Marie Michel Mokoko n'a fait que poser un acte démocratique tout à fait admis, qui rentre dans ses pleins droits en tant que citoyen de ce pays. Que cet acte déplaise ou irrite certains, c'est sur le plan démocratique qu'il faut y réagir et non en faisant recours à la violence. Il y a quelques années, dans ces mêmes colonnes, je condamnais le comportement d'un ministre de la République, qui avait organisé un assaut armé du domicile d'un de ses collègues ministres, pour le forcer à arrêter une enquête administrative. Evincé du gouvernement et basculé à l'opposition, il partage, aujourd'hui, j'en suis sûr, la même conviction que la violence est condamnable, puisque lui-même en a été victime, dans sa vie d'opposant.

Après l'instauration, non sans douleur, d'une nouvelle République qu'il veut plus démocratique et plus respectueuse des droits et libertés des citoyens, le président Denis Sassou-Nguesso est appelé à relever le défi d'une élection présidentielle démocratique et apaisée. Son pays en a les atouts. Son camp politique ne doit pas avoir peur de ses adversaires, mais plutôt, s'organiser pour le faire réélire comme il l'ambitionne, pour poursuivre le développement du pays, dans la paix et l'unité nationale. Ouvrir la voie à la violence serait se placer du mauvais côté de l'histoire.

Joachim MBANZA

Presse

Des journalistes battus à l'aéroport international Maya-Maya

Des reporters de la presse nationale étaient invités par l'opposition pour couvrir le retour à Brazzaville, mardi 9 février dernier, à partir de 18h, à l'aéroport international Maya-Maya, du général Jean-Marie Michel Mokoko. Selon le témoignage des confrères de la presse sur les lieux, il n'y avait pas une foule menaçant l'ordre public à l'aéroport. Les services de sécurité avaient pris la précaution d'interdire au public le hall d'arrivée de l'aérogare. Comme certaines personnes venues accueillir des parents, les journalistes étaient au parking. C'est là qu'ils ont été agressés par des gens en civil, mais apparemment des professionnels des arts martiaux.

- Sidney Makouangou de T.p.t (Télévision pour tous), une chaîne diffusant à Pointe-Noire, a perdu sa caméra et deux téléphones portables, malgré l'intervention d'un policier en uniforme qui voulait le protéger;

- Marcel Satou de M.c.r.t.v, une chaîne de télévision privée diffusant aussi à Pointe-Noire, a perdu le micro de sa caméra qui a été endommagée et on lui a ravi la cassette dans laquelle se trouvaient des reportages qu'il avait déjà réalisés;

- Léonie Nsoumou de D.r.t.v a perdu son sac à main contenant deux téléphones portables, une carte bancaire, une somme de vingt mille francs, etc;

- Alphonse Ndongo de Terr'Africa a été copieusement roué de coups à la figure, pour s'être présenté comme journaliste. Emmené dans le bus du groupe des agresseurs, il a été abandonné plus loin sur la route. Depuis, il suit des soins médicaux;

- Frédéric Bahamboula de Radio-Congo a été tabassé et menotté, avant d'être libéré plus tard. Le drame est que les médias nationaux se sont abstenus d'évoquer ces incidents dont, pourtant, des journalistes ont été victimes, dans le cadre de leur travail.

OUVERTURE SUCCURSALE

En date du 6 novembre 2015, il a été décidé, en République du Congo, l'ouverture d'une succursale, appartenant à une société de droit Sud-Africain, dénommée: **HONEYWELL SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD**, sise Avenue Stéphane Tchitchellé, Immeuble Makassi 6e étage, Centre-Ville, B.P: 1080, Pointe-Noire, CONGO.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/16 B 850, en date du 19 janvier 2016.

Sont nommés, en qualité de Représentants de la succursale, Mme Leoni Gertuida STRACHAN et M. Nigel Bernard DAWE, tous deux de nationalité Sud-Africaine.

Objet social de la société:

La succursale **HONEYWELL SOUTHERN AFRICA** a pour objet social, en République du Congo, la prestation des services dans le secteur pétrolier.

Pour insertion légale,
EY Congo
Cabinet Juridique & Fiscal

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garrison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«TPSMI GROUP CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F.CFA: 30 000 000
Siège social: Yard ILOGS, zone portuaire, Boîte postale: 1400
Immatriculée au R.C.C.M sous le numéro 14 B 731/POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DES PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte sous seing privé portant cession des parts sociales de la société «TPSMI GROUP CONGO», en date du 18 septembre 2015, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 31 décembre 2015 et dûment enregistré; l'associé unique de ladite société (TPSMI GROUP LTD) a cédé la totalité de ses Trois Mille (3000) parts sociales de Dix Mille (10 000) F. CFA de valeur nominale chacune à la société «TPSMI DWC».

Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 16 DA 48, le 15 janvier 2016.

Fait à Pointe-Noire, le 25 janvier 2016

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

IN MEMORIAM

BANGUID LEON

Les familles BANGUID, ONDZIEL-BANGUID, MBABE, OFOUTA, EDIBA, OPOKOGNIMBA, ONDZIEL-ONNA, tous les ressortissants de Makoua-Village et de MAKOUA en général, pour saluer la mémoire d'un respectable digne fils de son creuset, BANGUID Léon.

Demande une messe dans les églises Saint-Pierre de Makoua et Sainte-Anne de Brazzaville, le Vendredi 12 Février 2016, à 06h30, à l'occasion des 80 ans de sa disparition; BANGUID Léon était un des plus prestigieux Patriarches de leur Clan familial.

A cet effet, ceux qui se sentent concernés par cet événement, sont priés d'allumer un cierge pour le repos de son âme, tout en ayant une pensée pieuse pour cet illustre personnage décédé en 1936, à Makoua.

Il fut, respectivement, Chef de terre, chef de tribu de Makoua et le tout premier interprète de toute la LIKOUALA-MOSSAKA (cf. Décret du 12 février 1912).

Que son âme repose en Paix.
Kegue noovè ah da!

Pour la Famille, Rock ONDZIEL-ONNA



APPEL A CANDIDATURE

L'IFC recrute un ou une chargé(e) de communication de l'Institut français du Congo à Brazzaville, pour une prise de fonction impérativement, le 7 mars 2016.

Sous la direction de la directrice déléguée et en collaboration avec la chargée de mission culturelle, il ou elle est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la communication de l'établissement. Ces missions se répartissent comme suit:

1. Stratégie de communication et de marketing:

- Effectuer une enquête relative aux publics de l'IFC;
- Elaborer un plan de communication;
- Elaborer un plan marketing.

2. Mise en œuvre:

- Coordination des activités liées à la communication;
- Conception et rédaction des supports de communication (notamment la lettre d'information hebdomadaire et le programme mensuel);
- Diffusion des documents (Internet, Facebook, affichages, banderoles, prospectus, catalogues d'exposition, mailing...); - Relations avec les médias (carnet d'adresses, mobilisation des médias, presse écrite, radio et télévision, conférences de presse, articles de journaux...);
- Réalisation de dossiers de presse;
- Rédaction d'articles en amont et en aval des manifestations culturelles;
- Promotion des artistes.

3. Marketing:

- Entretien et développement des partenariats avec la presse (audiovisuelle et écrite);
- Recherche de nouveaux partenariats (communication, sponsoring, mécénat...).

Par ailleurs, le/la chargé(e) de communication effectuera tout travail demandé par la direction de l'établissement en lien avec les activités de marketing et de communication.

Temps de travail: 40 heures de travail hebdomadaire.

Compétences requises: de formation supérieure, BAC+3 minimum (Licence en information et communication), les candidats devront justifier d'au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la communication et/ou du marketing.

- Bonnes connaissances en informatiques (bureautique, PAO, Internet, etc.);
- Qualités rédactionnelles et parfaite maîtrise de la langue française;
- Grande disponibilité, il ou elle devra assister aux manifestations culturelles programmées par l'établissement, en dehors des horaires de travail;
- Esprit d'équipe, créativité, disponibilité, ponctualité, curiosité, organisation, capacité d'adaptation, autonomie et sens relationnel sont des qualités requises pour ce poste.

Procédure de recrutement: le dossier de candidature sera constitué d'une lettre de motivation impérativement dactylographiée, un curriculum vitae, la copie des diplômes, etc.

Les candidats adresseront leur dossier de candidature avant le 22 février 2016, délai de rigueur, par courrier, auprès du secrétaire général de l'IFC, place de la République, B.P: 2141 - Brazzaville ou, par e-mail, à l'adresse suivante:

sg@institutfrancais-congo.com

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble Café de Paris 1» étage
Tél. : 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«SCI UPSIDE»

Société Civile Immobilière
Au capital de FCFA: 1.000.000
Siège social: Villa 406 TCIDKOBO
POINTE-NOIRE (République du Congo).

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula Inuneuble Café de Paris, en date du 30 Janvier 2016, il a été constitué une Société Civile Inunobilière dénonunée «SCI UPSIDE».

Capital 1.000.000 F CFA

Objet: La société a pour objet:

*L'acquisition, la propriété, l'administration, la vente, l'entretien et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers que ce soit à usage de bureau, conunercial ou d'habitation;

L'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toutes les sonunes dont elles pourraient être débitrices à quelques titres et

pour quelque cause que ce soit; Et plus généralement toutes opérations quelconques de caractère fmancier, mobilier ou immobilier pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée: 99 ans

Gérant: Madame Marie Madeleine INGOBA

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Centre folio 019/84 du 01 février 2016 sous le n° 1125.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°16 DA 145 du 03/02/2016.

RCCM N°CGIPNRII6 D 86.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia
MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Vie associative

François Lekaka à la tête de la Conférence des anciens parlementaires du Congo

Les anciens parlementaires sont, désormais, regroupés au sein d'une association: la C.a.p.c (Conférence des anciens parlementaires du Congo). Celle-ci a tenu son assemblée générale constitutive, samedi 6 février 2016, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de François Lekaka, porté à la tête de cette association comme président. La création de cette association est l'aboutissement d'une vieille idée que certains anciens parlementaires caressaient. Aujourd'hui, cette idée est devenue réalité. A l'issue de l'assemblée générale constitutive, les membres ont adopté une motion de confiance à l'endroit du président de la République qu'ils considèrent comme «le premier élu de la République», pour l'inviter à calmer le jeu démocratique et à faire que les échéances électorales se déroulent dans la tranquillité.

Suivant ses statuts, la Conférence des anciens parlementaires du Congo est une association qui se considère comme «un espace de solidarité humaine entre les anciens représentants du peuple congolais à l'assemblée nationale et au sénat». Il s'agit, pour elle, de promouvoir les rencontres, les concertations et «l'expression d'une sagesse partagée à l'intention des parlementaires». Outre les membres que sont

les anciens parlementaires qui y adhèrent volontairement, la C.a.p.c compte des membres d'honneur, que sont les anciens présidents et les anciens membres des bureaux des chambres parlementaires. Au-delà de l'assistance mutuelle qu'elle entend promouvoir entre ses membres, la C.a.p.c se donne aussi une mission d'intérêt public, en suggérant «ses sages délibérations» aux pouvoirs publics et à l'opinion nationale.



Abel Massengo, François Lékaka et Stanislas Ngué.

En faveur de ses membres, la C.a.p.c se justifie par la nécessité de faire que la fin du mandat parlementaire ne soit plus un drame personnel. «La fin d'une mandature parlementaire et le retour dans la circonscription au rang de simple citoyen des anciens parlementaires est devenu, pour la plupart d'entre eux, un chemin de croix, une route vers l'anonymat et l'oubli qui précèdent la mort». L'association veut donc démontrer que «la fin d'un mandat parlementaire n'est pas synonyme de la signature d'une sécheresse des intelligences qui ont brillé naguère au parlement,

dans le cadre de la construction de l'édifice national». C'est pourquoi, la C.a.p.c ambitionne de s'ériger en un instrument qui permet à ses membres «d'apporter leur savoir et leur expérience aux mandatures à venir». L'assemblée plénière est l'instance suprême, tandis que l'association est dirigée par un bureau exécutif de onze membres, dont un président, François Lékaka, un premier vice-président, Stanislas Ngué, et un deuxième vice-président, Abel Massengo.

Joël NSONI

**J'aime lire
Semaine Africaine**

A.a.m.r (Association des anciens ministres de la république)

Appel à un climat de paix et de concorde pendant la période électorale

Le bureau élargi de l'A.a.m.r (Association des anciens ministres de la République), une mutuelle d'entraide et de soutien moral, financier, matériel et de réflexion entre anciens membres du gouvernement, s'est réuni, mercredi 10 février, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Avec l'arrivée de la période électorale, souvent considérée comme moment de graves dérives politiques, l'A.a.m.r a choisi de prévenir. A cet effet, elle a rendu publique une déclaration, par la voix de son président, Hebert Kakoula-Kadi, en présence de quelques-uns des membres de cette association. Dans cette déclaration, l'A.a.m.r exhorte les acteurs politiques à favoriser un climat de paix et de concorde nationale, en vue de l'aboutissement heureux du processus électoral en République du Congo. Voici l'intégralité de cette déclaration:

«Le Congo vient d'entrer dans une nouvelle République. Cette nouvelle République appelle une série d'élections majeures pour notre pays. A la suite des concertations nationales de Brazzaville, Ewo, Dolisie et Sibiti, il s'est dégagé, de manière consensuelle, une dynamique pour asseoir et mettre en œuvre une bonne gouvernance électorale au Congo. A la suite de la convo-

cation, par le président de la République, du corps électoral pour le 20 mars 2016, en vue de l'élection du président de la République, nous, Association des anciens ministres de la République: - exhortons tous les acteurs politiques à favoriser un climat de paix et de concorde, en vue de l'aboutissement heureux de ce processus électoral; - exhortons tous les acteurs



Vue des membres du bureau.

politiques à bannir la violence sous toutes formes, avant, pendant et après les élections; - invitons les candidats potentiels à des débats sereins, à fleuret moucheté et à privilégier le fair-play républicain; - rappelons l'impérieuse nécessité de recourir au dialogue comme solution féconde de résolution de tout différend; - encourageons le président

de la République, garant de l'unité et de la sécurité nationales, à sauvegarder le climat de paix qui est indispensable au peuple congolais; - souhaitons que la réglementation légale sur l'accès de tous les candidats à tous les médias soit respectée».

Propos recueillis par
Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Election présidentielle anticipée de mars 2016

Marcel Guitoukoulou demande à l'opposition de soutenir Jean-Marie Mokoko

Marcel Guitoukoulou, 56 ans, président du Congrès du peuple, parti situé à l'opposition, a annoncé, vendredi 5 février 2016, au Cercle de l'Union interalliée, dans le 8^e arrondissement de Paris (France), qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 et, à la place, il a appelé les dirigeants et militants de l'opposition à soutenir la candidature du général Jean-Marie Michel Mokoko. C'était en présence de ses compatriotes de la diaspora, des officiels français (maires, député européen, élus locaux d'origine congolaise...) et des journalistes.

Marcel Guitoukoulou a salué le courage politique de l'opposant Mathias Dzon qui, comme lui, a refusé à se porter candidat à la présidentielle de mars prochain. Mais, il soutient, sans réserve ni

équivoque, le général Mokoko. «Il a mon soutien et mon estime», a-t-il confié. L'opposition congolaise devrait taire ses égos, en soutenant Monsieur Mokoko, pour donner un certain crédit à cette «élection», a

t-il indiqué. Marcel Guitoukoulou déplore le gâchis du temps et des vies humaines tuées lors des manifestations d'octobre dernier au Congo. Ancien candidat à l'élection présidentielle en juillet 2009 au Congo, la candidature de Marcel fut invalidée, in extremis, pour n'avoir pas résidé deux années dans son pays, selon la loi fondamentale de 2002, laquelle était modifiée en octobre dernier, à l'issue d'un référendum. Médecin anesthésiste-réanimateur dans une polyclinique à Aix-en-Provence, au Sud de la France, Marcel Guitoukoulou a retenu «de cette rencontre que les

Congolais sont à l'écoute et surtout à l'attente d'une ligne politique claire, non pas celle qui zig-zague, à droite et à gauche, au gré des intérêts personnels. Notre avantage, c'est de rester constant dans notre réflexion, comme dans notre discours et de rester cohérent avec nous-mêmes, donc de prôner la rupture avec le système Sassou, sous toutes ses formes», a-t-il estimé, à l'issue de la rencontre-déjeuner, à laquelle participaient près d'une cinquantaine de convives.

Russel Morley
MOUSSALA

Présidentielle 2016

Mme Antoinette Sassou-Nguesso appelle le Kouilou au rassemblement

La première Dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, était à la mairie centrale de Brazzaville, samedi 7 février 2016, pour une rencontre citoyenne dite «familiale», avec les fils et filles des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, pour exprimer leur choix à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. A cette occasion, les participants ont, à l'unanimité, lancé un appel solennel à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso à la présidentielle du 20 mars prochain.



Antoinette Sassou-Nguesso recevant la contribution des compatriotes du Kouilou.



Les participants à la rencontre fraternelle.

Pour les ressortissants du Kouilou, le choix porté sur le président Denis Sassou-Nguesso tient à «sa capacité à promouvoir des grandes valeurs, telles que le dialogue social, politique et surtout la consolidation de la paix, un des piliers du développement de la République du Congo». Une hypothèse soutenue par de nombreuses autorités politiques présentes à cette rencontre, à l'image du ministre Anatole Collinet Makosso.

Très heureuse du soutien apporté par les ressortissants du Kouilou au chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou-Nguesso a exprimé, non sans émotion, sa gratitude à ses compatriotes des départements du Kouilou et de Pointe-Noire, en ces termes: «C'est une première fois que cela arrive à Brazzaville: voir les fils et filles du Kouilou réunis à Brazzaville. D'habitude, on se voit chez nous. A l'aube d'un grand rassemblement politique, que vous dire d'autre? Simple, vous dire merci! Un grand merci aux organisateurs. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, je suis avec vous. C'est la belle-famille qui doit tenir la grande place et vous avez raison. Vous m'avez rappelé que vous êtes là avec nous».

Puis, elle a promis transmettre le message de soutien des ressortissants du Kouilou au président de la République, en les appelant, une fois de plus, à l'unité: «Rassemblons-nous! Le moment arrive où chacun doit compter sur ses troupes et les troupes, c'est vous. Je lui dirais que les troupes sont rangées derrière toi. Je suis fière de vous. Ce qui vous reste à faire, vous le savez. Chacun sait ce qu'il a à faire. L'argent, c'est bien. Mais, mobilisons nos amis, frères à aller se faire enrôler, car si on n'a pas nos noms sur les listes électorales, on ne peut pas voter. Rassurons-nous que tout le monde remplit les conditions: sa carte d'identité nationale, son acte de naissance...».

Signalons que dans la perspective de la présidentielle anticipée du 20 mars prochain, des associations d'originaires, de professionnels, etc., élèvent leurs voix pour réclamer la candidature du président Denis Sassou-Nguesso, en reconnaissance de sa capacité à maintenir le pays dans la paix et à promouvoir son développement.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

Des incidents ont émaillé le retour à Brazzaville du général Mokoko

Comme prévu, le général Jean-Marie Michel Mokoko est rentré au bercail, le mardi 9 février 2016, par l'aéroport international Maya-Maya, où des incidents ont été, malheureusement, enregistrés. Des journalistes arrivés sur les lieux affirment avoir été empêchés de recueillir les impressions du candidat déclaré à la présidentielle du 20 mars et ils ont été dispersés. Des personnes non identifiées les auraient lapidés à coups de cailloux. Des partisans venus accueillir l'officier général ont été, également, agressés par des inconnus; il y a eu des blessés parmi eux. Quant au général Jean-Marie Michel Mokoko, il a déclaré sur Tv5 Monde que sa voiture a été «caillassée par des policiers en civil. Des gaz lacrymogènes ont été aussi utilisés».

Makotimpoko: on craint l'apparition des maladies hydriques

Avec l'appui financier de Caritas Africa, en partenariat avec le diocèse de Gamboma, il s'est déroulé du 26 janvier au 1^{er} février 2016, une mission conjointe entre Caritas Congo et la Direction générale de l'action humanitaire, sur l'évaluation des dégâts causés par les inondations dans le district de Makotimpoko, au cours du dernier trimestre de 2015. L'analyse de cette mission conjointe a donné, de façon succincte, la conclusion que le district de Makotimpoko court le risque des maladies hydriques: diarrhée, choléra, fièvre typhoïde... La solution à long terme est le dragage des eaux, afin d'éradiquer cette menace pesant sur la santé des populations.

Processus électoral: les anciens ministres appellent à bannir la violence

A quelques semaines de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, on entend plusieurs sons de cloche. L'un des derniers en date est celui des anciens ministres réunis au sein de leur association, l'A.a.m.r (Association des anciens ministres de la République). Dans une déclaration rendue publique, le mercredi 10 février 2016, à Brazzaville, leur association a, entre autres, recommandé un climat de paix et de concorde, exhorté la classe politique à bannir la paix sous toutes ses formes, invité à des débats sereins, le tout dans un fair-play. Elle veut aussi, et c'est très important, que la réglementation légale sur l'accès de tous les candidats à tous les médias soit respectée.

Echauffourées entre lycéens et étudiants à Bacongo

Dans la matinée du lundi 8 février 2016, une bagarre généralisée a opposé élèves du Lycée Savorgnan De Brazza et étudiants de la Faculté de droit, provoquant une débandade le long de l'avenue de l'O.u.a et de la rue Eugène Nkakou, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Il faut signaler que leurs établissements sont mitoyens. La cause de l'échauffourée? Des lycéens auraient ravi un téléphone portable à une étudiante de la Faculté de droit. En guise de riposte, les étudiants ont effectué une descente punitive au lycée. Bilan des échauffourées: au moins un étudiant blessé. Le pugilat s'était tellement dégénéré en bataille rangée que pour y mettre un terme, il a fallu l'intervention de la gendarmerie et de la police. Les altercations entre lycéens et étudiants sont devenues monnaie courante. Comme quoi, la proximité entre le Lycée Savorgnan De Brazza et la Faculté de droit ne favorise pas le bon voisinage. Aux dernières nouvelles, les deux camps se seraient réconciliés, sous la férule du M.e.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo).

A Tchimani, un homme retenu «mystiquement» au fond d'un puits a été libéré

C'est une histoire à dormir debout qui court les rues de Pointe-Noire. Un homme, la soixantaine environ, aurait été retenu, mystiquement, pendant vingt-quatre heures, dans un puits, malgré les secours des gens du quartier Tchimani, à Pointe-Noire, avant d'y être extirpé. Fort de sa réputation, on a fait appel à lui pour creuser davantage un puits de neuf mètres dans une concession habitée. Il y est descendu, mais au bout de quelque temps, il a commencé à pousser des cris de détresse. Des gens ont alors volé à son secours et fait des pieds et des mains pour l'extirper du puits. Sans succès. Les secouristes avaient la sensation qu'une force invisible retenait l'infortuné, selon eux. Comme cela ne suffisait pas, on a fait appel à d'autres sauveteurs, notamment des pasteurs d'églises de réveil, qui ont conclu qu'effectivement, des forces maléfiques le retenaient prisonnier. Après plusieurs heures de prières, l'opération a, finalement, réussi, le lendemain, à 9h00. La foule a poussé des cris de joie, quand le miraculé a été sorti du puits. Il était épuisé et très affaibli. Il a été conduit dans un hôpital. Il faut, néanmoins, louer la mobilisation spontanée des gens du quartier qui l'ont sauvé.

Ils ne sont pas contents, les ex-travailleurs de l'ex-C.n.t.f

Ils s'insurgent contre la force publique qui a fait irruption dans l'enceinte de leur ancienne entreprise où l'accès leur est désormais interdit. Pourtant, ils n'y vont, chaque jour, que pour réclamer leurs droits, car «quand on liquide une entreprise, la première chose à faire est de payer les droits de licenciement des travailleurs. Nos droits ne sont pas payés», a expliqué le syndicat. Dans une déclaration, mercredi 10 février 2016, les ex-travailleurs de l'ex-C.n.t.f (Chantier naval et transports fluviaux) dénoncent, avec vigueur, l'attitude de la police et réaffirment leur détermination d'être unis, pour obtenir la totalité de leurs droits. Sur un total de 8,7 milliards de francs Cfa dus au titre des droits de licenciement des ex-travailleurs du C.n.t.f, seulement 1,533 milliard ont été versés, déplorent-ils.

Après les incidents de l'aéroport international Maya-Maya Jean-Marie Michel Mokoko refuse de verser dans la provocation

Le retour à Brazzaville, mardi 9 février 2016, par le régulier de Taag, la compagnie aérienne angolaise, du général Jean-Marie Michel Mokoko, qui a déclaré sur les médias internationaux, sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, a été émaillé d'incidents graves, au parking de l'aéroport international Maya-Maya, qui se sont soldés par des blessés et des dégâts matériels importants, notamment des véhicules endommagés. Rentré de Paris (France), lui et les sympathisants venus l'accueillir ont été victimes, à la sortie de l'aérogare, de bombes lacrymogènes et de jets de pierres de la part d'éléments incontrôlés. Quelques journalistes venus, simplement, faire leur travail de presse ont été tabassés et certains ont perdu leurs biens, dont une caméra. Des personnes innocentes, venues simplement à l'aéroport accueillir un parent, ont été malmenées et rouées de coups. Une scène ahurissante et décevante qui n'augure pas de perspectives meilleures pour notre démocratie, à la veille de ce scrutin présidentiel.



Jean-Marie Michel Mokoko.

Sitôt conduit à sa résidence privée, au centre-ville de Brazzaville, Jean-Marie Michel Mokoko a réagi à chaud, en se prêtant aux questions des journalistes qui ont continué à faire, courageusement, leur travail, sans se laisser intimider par ceux qui veulent imposer la violence aveugle et inouïe comme règle de fonctionnement de la démocratie congolaise. Jean-Marie Michel Mokoko a, tout d'abord, marqué son indignation et son désarroi. «J'étais très heureux de retrouver mon pays. Ça va faire trois ou cinq mois que je n'ai pas mis pied ici à Brazzaville. J'avais déjà annoncé que je rentrais au pays, pour remplir les formalités exigées pour les candidats à l'élection présidentielle qui est fixée à la date que vous connaissez... J'ai été désagréablement surpris d'être accueilli de la façon la plus sauvage qui soit. Il est regrettable qu'au 21^e siècle, dans un pays où l'on prétend qu'on va construire la modernité, que les gens se comportent de cette façon, tout simplement, parce qu'un citoyen qui veut exercer son

droit légitime d'être candidat à une fonction élective soit accueilli par des policiers, je dis bien des policiers (je suis de ce métier, je sais comment les choses peuvent se passer); ils sont venus avec deux Coasters (minibus), deux bus non immatriculés. Au moment où moi, j'ai aperçu sur la droite du trajet quelques collaborateurs à moi, quelques frères de ma famille qui étaient venus me voir, j'ai eu juste le temps de saluer deux personnalités qui étaient là, qu'on m'a poussé pour me faire rentrer dans ma voiture. Dès cet instant, on a commencé à tirer des lacrymogènes. A ce que je sache, les lacrymogènes ne courent pas les rues; on ne les vend pas aux marchés de Poto-Poto ou de Makélékélé. Les lacrymogènes sont des dotations qu'on trouve dans la police nationale. J'avais donné des consignes qu'on ne vienne pas m'accueillir. Vous savez, je ne suis pas né de la dernière pluie. Je suis membre de cette force publique et je savais qu'on était en train de préparer quelque chose pour créer des conditions d'invalidation de

ma candidature». Jean-Marie Michel Mokoko a, donc, dénoncé cette «attitude de sauvagerie» et attiré l'attention de l'opinion nationale et internationale sur ces comportements qu'il a qualifiés d'un autre âge: «C'est absolument inacceptable qu'un citoyen congolais ait manifesté l'intention de se porter candidat à l'élection présidentielle et que l'on organise les gens de la police pour venir l'agresser, c'est un fait inacceptable. Je ne sais pas dans quel monde nous nous trouvons. En ce qui me concerne, je ne me prêterai pas à ce jeu. Au cours de cette campagne, je voudrais dire aux Congolais que moi, j'ai un triptyque: apaiser, rassurer et rassembler. Donc, je ne verserai pas dans cette provocation. J'appelle ceux qui pensent que demain, ils pourront m'accorder leurs suffrages à ne pas réagir à cette action basse. Il me manque des mots pour qualifier une attitude comme celle-là qui, pour moi, les commanditaires ne sont autres que ceux qui ont le pouvoir de diriger ce pays. Je pèse bien mes mots, quand je le dis, parce que c'est d'une sauva-

gerie inqualifiable». Par ailleurs, Jean-Marie Michel Mokoko a demandé à ses compatriotes qui peuvent lui accorder leurs suffrages de rester calmes: «Nous respecterons les conditions de cette élection. Quand bien même je suis venu, je pense qu'une élection comme celle-là doit être organisée dans des conditions où tous les candidats vont à égalité de chances. J'entends dire aux Congolais si les choses ne changent pas, que la commission nationale électorale indépendante qui n'a de qualificatif que de nom ne répond pas aux commissions indépendantes selon les standards internationaux. Je le dirai très haut et fort: si elle était indépendante, elle aurait pu couper le cordon ombilical avec le Ministère de l'administration du territoire. Alors, si on est des candidats, on doit partir à égalité de chance. Que les Congolais ne soient pas émus par ce qui s'est passé. Ce sont les gens d'un autre âge. Et ce n'est pas ça qui va arrêter ma détermination».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Election présidentielle anticipée

Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, première femme candidate

Porte-parole du Mouvement pour le respect de l'ordre constitutionnel, secrétaire générale du parti Conscience libre, membre du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou a annoncé, publiquement, sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée, lundi 8 février 2016, à la préfecture de Brazzaville. C'était en présence de quelques responsables de l'opposition, comme Clément Miérassa, René Serge Blanchard Oba et Paul Ndouna. Du coup, elle est devenue la première femme à faire acte de candidature à cette élection présidentielle, en tant qu'indépendante.



Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou.

A 42 ans, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, qui était jusque-là connue comme écrivaine depuis qu'elle avait gagné le 4^e prix du concours de la meilleure nouvelle organisée en 1998 par l'A.c.c.t, en France, s'est engagée dans la politique et elle se lance dans la conquête du fauteuil présidentiel. «Je m'en suis aperçue très tôt, pourtant ce constat n'a pas suffi à éteindre ma flamme d'engagement qui s'est allumée en moi à la faveur du débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. En effet, dès l'annonce du projet de changement de Constitution par la majorité présidentielle, j'ai été envahie par une vague d'indignation que je ne peux décrire», a-t-elle dit. Consciente que le Congo est rentré dans un nouvel ordre constitutionnel et en

perspective de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars prochain, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou a pris la résolution de faire acte de candidature. «Ma candidature est avant tout un acte de conviction. En effet, je suis convaincue que le temps est arrivé pour qu'une nouvelle génération montre aux yeux de toute la Nation congolaise et du monde entier qu'elle est prête à prendre le relais. Ma candidature est un acte de vision. J'ai compris que la Nation congolaise a plus que jamais besoin que ses filles et ses fils la pensent autrement et l'imaginent juste, solidaire et prospère», a-t-elle expliqué. Dans cet élan, elle a estimé que sa candidature est aussi un acte de responsabilité et de devoir envers le Congo qui lui a tout donné. Par cette candidature, Gilda

Rosemonde Moutsara-Gambou entend prendre date avec l'histoire de son pays. «Je viens redonner l'espoir à une Nation qui attend d'être délivrée d'une pauvreté, d'une souffrance et d'une misère qui n'ont que trop duré. Voilà pourquoi je refuse de considérer les 25 millions de francs Cfa de caution fixée par la nouvelle loi électorale comme une barrière infranchissable. Je m'indigne devant une somme aussi colossale imposée à une jeunesse et notamment aux femmes de ce pays que l'on souhaite voir briguer la magistrature suprême, selon les dispositions de la nouvelle Constitution», a-t-elle laissé entendre. Partant de ce fait, elle pense que c'est ensemble avec le peuple qu'elle va franchir

cette barrière, en organisant, sur l'ensemble du territoire national, une levée de fonds patriotique et solidaire au nom de l'alternance démocratique. «Nous mettrons aussi la diaspora à contribution, car l'avenir du Congo nous concerne tous». Afin de bâtir une société juste qui prend en compte, selon elle, chaque Congolais dans le partage des richesses nationales, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou a lancé un vibrant appel à ses compatriotes de s'inscrire massivement sur les listes électorales, afin de maximiser les chances de sa «victoire certaine», le 20 mars prochain.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Election présidentielle anticipée

Les appels à candidature de Denis Sassou-Nguesso se sont multipliés

A la faveur de l'élection présidentielle du 20 mars prochain, plusieurs associations ont jeté leur dévolu sur le président Denis Sassou-Nguesso à qui elles demandent, ardemment, de faire acte de candidature. A l'instar des bagagistes du port fluvial de Brazzaville qui ont organisé, samedi 6 février dernier, une quête spéciale pour soutenir sa candidature. De même, le C.d.p.a.t (Le Congo d'abord, le peuple avant tout) de John William Bongo, a procédé, mardi 2 février 2016, au lancement de son manifeste de l'appel à candidature de Denis Sassou-Nguesso.

Les bagagistes et dockers évoluant au port fluvial, appelé «Beach de Brazzaville», réunis au sein de leur association créée le 28 avril 1998, n'entendent pas rester en marge de ce grand événement devant marquer l'entrée du Congo dans la 5^e République. En effet, au moment où arrive, à grands pas, l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, l'heure n'est plus que jamais à la mobilisation des différentes forces vives qui s'engagent à soutenir la réélection du président Denis Sassou-Nguesso. L'Association des bagagistes et dockers du beach a porté son choix sur Denis Sassou-Nguesso. «Nous réclamons sa candidature, parce qu'il nous a ramenés la quiétude et la

paix dans le pays», a dit M. Mbanga, président de ladite association, qui a choisi, comme parrain, Jean-Didier Elongo. D'ailleurs, pour le président de l'Oeil neuf, ce choix est celui du «cœur et de la raison» dont les bagagistes, seuls, ont la justification. Après une quête spéciale, une somme de 103.900 Francs Cfa a été collectée pour soutenir la candidature de Denis Sassou-Nguesso. «Nous vous encourageons dans ce sens, car votre choix est le meilleur pour notre pays qui se veut émergent d'ici à 2025. Cette quête est votre marque de reconnaissance à l'endroit du chef de l'Etat, pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de mener, en vue du développe-



Jean Didier Elongo recevant l'enveloppe des mains du président de l'A.B.B

ment intégral de notre pays», a indiqué Jean Didier Elongo, qui, réceptionnant cet argent, a promis le transmettre à qui de droit, ainsi que leur cri de cœur pour la candidature de Denis Sassou-Nguesso. Déjà, le 2 février, à l'hôtel Olympic palace, le C.d.p.a.t (Le Congo d'abord, le peuple avant tout) a procédé au lancement de son manifeste en faveur de la candidature de Denis Sassou-Nguesso. Pour cette association dirigée par John William Bongo, il est de son devoir de faire partager

sa vision «du progrès du président de la République, au moment où les Congolaises et Congolais doivent se poser la question sur l'enjeu de l'élection présidentielle à venir et du candidat capable de porter, sur ses épaules, notre cheminement vers l'émergence dont nous sommes, tous, demandeurs et quelque part porteurs», peut-on lire sur le manifeste.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Election présidentielle anticipée du 20 mars 2016

Alexis Bongo se déclare candidat pour un «Congo nouveau»

Journaliste et écrivain, Alexis Bongo a rendu publique son ambition de se présenter à la magistrature suprême, vendredi 5 février 2016, lors d'une rencontre à la Préfecture de Brazzaville. «Congo nouveau» est le projet de société sur lequel s'appuie sa candidature, sur fond de «bonne gouvernance dans l'intérêt de tous les citoyens».

À travers sa déclaration, Alexis Bongo, qui incarne la race des nouveaux bâtisseurs, résume l'essentiel de ses motivations pour briguer la présidentielle, le 20 mars prochain. «Il nous faut un Congo nouveau qui privilégie le dialogue en toutes choses. Le Congo qui sait rassembler ses fils et filles, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. Il faut bannir le tribalisme, l'ethnocentrisme, le régionalisme... Nous avons découvert l'équation de la vérité: un pauvre égale mille riches, un riche égale mille pauvres. La sagesse du pauvre est méprisée. Le Congo ne coûte pas 25 millions, si le destin

d'un peuple est en jeu, nous allons prêcher par l'exemple: moraliser, en déclenchant une véritable complicité entre le peuple et les dirigeants, donner une meilleure image du Congo, de l'Afrique qui travaille, qui gagne, qui sait tourner la page...», a-t-il soutenu. Kimbanguiste, de par son obédience religieuse, Alexis Bongo entend apporter de nouvelles idées dans la gestion et le développement du pays. Il souhaite, par exemple, offrir une place de choix à la culture et à la spiritualité dans la gestion de la République, en créant le ministère du culte, car, dit-il, «la culture et la reli-



Alexis Bongo.

gion sont la matrice de toutes civilisations. Les hommes de Dieu sans exception sont des moralisateurs, des éducateurs. Ils pourront nous éduquer une jeunesse digne de ce nom». Revoir le système éducatif congolais, assurer le partage du pouvoir entre tous les départements (donner deux postes ministériels à chaque département dont un occupé par une femme pour faire participer les femmes à la gestion de la chose publique), sont autant de promesses de campagne que compte bien tenir Alexis Bongo.

Face aux candidatures qui se multiplient chaque semaine, Alexis Bongo, déjà sur le pied de guerre, se dit confiant. Le

discours est pour lui une arme pour s'attirer les faveurs des électeurs. «Nous avons appris à l'école de Massamba-Débat, de Youlou, du président Sassou. Si jamais on nous tend la perche, nous allons œuvrer dans la paix, car sans paix, il n'y a pas de développement. Derrière moi, il y a ma femme qui me soutient dans ce combat. Nous venons ouvrir les yeux de ceux qui ont des yeux fermés. Nous venons prendre en main le destin des va-nu-pieds, des sans-identité», affirme Alexis Bongo.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Libres Propos

Jean-Marie Michel Mokoko: oui à l'appel du peuple

Il avait, courageusement, dit sa désapprobation du projet de changement de la Constitution du 20 janvier 2002. En repensant à son action salvatrice pendant le processus démocratique de 1990 à 1992, on a réclamé, en 2015, son implication dans le jeu politique. Au meeting de Pointe-Noire, des inscriptions sur des pancartes imploraient même son secours.

Des esprits sains, l'âme chevillée à la patrie, ayant résisté au tropisme de la politique du ventre, savent bien que les acquis de la Conférence nationale souveraine de 1991 ont été, purement et simplement, immolés sur l'autel des appétits des différents politicards congolais. De fait, les jalons pour une mise en route d'un processus démocratique normal, posés lors de cette grand-messe nationale, ont été allégrement piétinés. Et le Congo a réalisé une grande régression sur tous les plans. L'on s'accorde ainsi à dire que



Jean-Marie Michel Mokoko.

les élections législatives anticipées de 1993 sont les dernières en termes de crédibilité, de transparence et donc de respect du vote du souverain primaire. Bon an mal an, le Congo a stoïquement subi sa marche sur le chemin de la régression pour arriver à ce débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Ce débat a empoisonné la vie politique du Congo. A la clé, il y a eu, malheureusement, des morts du côté de ceux qui ne voulaient pas qu'on changeât cette Constitution. Malgré cette opinion majoritaire contre le changement de l'ordre constitutionnel, le pouvoir a réalisé son plan. S'impose alors, chez certains, une prise de position à un moment décisif de leur vie et de l'histoire du pays. Sortant de son obligation de réserve d'officier général, Jean-Marie Michel Mokoko vient de se déclarer candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016; nouvelle accueillie avec enthousiasme par beaucoup de Congolais.

Une expérience certaine et une éthique à faire valoir

Avec l'annonce de cette candidature, un espoir est né. L'élection de cet homme permettrait, sans doute, la restauration des valeurs républicaines et d'éthique. Aux antipodes de ce modèle bruyant d'officiers soudards et affairistes, Jean-Marie Michel Mokoko, ancien enfant de troupe et Saint-cyrien, oppose la sérénité d'un homme bien éduqué, peu bavard et respectueux des autres. L'une des raisons de cette attitude est qu'il est pétri dans des moules où la morale et la déontologie occupent une place centrale. Cet homme, bien formé, sait qu'on ne tire pas sur quelqu'un qui est sans arme. Déjà, en son temps, Thomas Sankara, modèle des jeunesses africaines, disait qu'un militaire non éduqué est un criminel potentiel. Les vrais militaires -et Dieu sait qu'il y en a dans ce pays-, écœurés par le comportement scélérat de leurs satrapes de frères d'arme, voient par cette candidature une formidable occasion, pour que soit redoré le blason bien terni de leur corporation. Le fait d'avoir déploré qu'il y ait eu des morts le 20 octobre 2015, ce qui a été le dernier des soucis du chef de l'Etat, garant de la sécurité et de la paix, qui n'y a fait la moindre allusion lors de son message de fin d'année, est à mettre à son actif.

Au-dessus de la mêlée et des carcans politiques

Parce que n'étant pas enerrée dans des logiques et les calculs des appareils politiques, la candidature de Jean-Marie Mokoko offre des garanties de crédibilité. Elle est porteuse d'un présupposé positif pour la bonne raison qu'elle paraît dénuée d'une charge ethnique qui, bien souvent, est le soubassement sur lequel se forment nombre de partis politiques, et partant, qui mine la gestion de l'Etat. Une élection présidentielle met un candidat en face de ses compatriotes à qui il s'adresse. Et ceux-ci réagissant comme de véritables citoyens, et non comme ressortissants de telle ou telle partie du pays, et en interrogeant l'histoire de leur pays et le profil du candidat, devraient être capables de séparer le bon grain de l'ivraie.

Ayant dit oui à l'appel du peuple, Jean-Marie Michel Mokoko présente une candidature qui peut s'analyser comme «le temps du devoir» («Congo: le temps du devoir», titre du livre qu'il avait publié en janvier 1994, aux Editions L'Harmattan-France). C'est une candidature qui constitue un cadre sûr de rassemblement de toutes les intelligences dont recèle le Congo, et des vrais patriotes du Nord, du Sud du pays, qui veulent ardemment voir le Congo, bien commun à tous les Congolais, géré autrement. Dans un sursaut de patriotisme, le bon sens devrait pousser les Congolais à réaliser, au-delà des chapelles ethniques et partisans, une véritable union nationale autour de cette candidature.

Jean-Patrice MOUANDE

IN MEMORIAM

Papa Gilles
11 février 1991 - 11 février 2016

Le 11 février 1991 était rappelé à Dieu le patriarche Gilbert KANDOU. 25 ans après, notre affection, nos souvenirs sont demeurés intacts.



Tu as été pour nous un modèle, un guide. Nous cultivons toujours les valeurs de travail, de respect de l'autre, de tolérance, et d'humanisme que tu nous as inculquées.

La famille s'est agrandie, depuis, et nous nous attachons à perpétuer ta mémoire auprès de la nombreuse descendance dont tu restes la figure tutélaire.

Pour la famille,
Alain D. KANGOU

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



COMMUNIQUE AGO 2016

Sociétaires MUCODEC, les Assemblées Générales Ordinaires de vos Caisses Locales se tiendront en **février 2016**. Chers Sociétaires, vos contributions et vos voix comptent! Venez participer activement à la vie de votre Caisse Locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, il vous est demandé de **retirer dès à présent votre convocation dans votre Caisse Locale MUCODEC**. La Caisse Locale restera fermée le jour de la tenue de votre assemblée locale.

Ces Assemblées Générales se dérouleront selon le programme suivant :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Bacongo	19 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Boundji	17 février 2016	14 heures	Bar Exodus
Brazza centre	23 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
CCF	24 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Centre-ville P/Noire	25 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Djambala	15 février 2016	14 heures	Maison de la Femme
Dollisie	19 février 2016	14 heures	Salle de l'ENI
Ewo	18 février 2016	14 heures	Salle du Conseil
Fond Tié-tié	26 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Gamboma	16 février 2016	14 heures	Bar Maison blanche
Grand marché	20 février 2016	09 heures	Délégation Régionale
Impfondo	27 février 2016	09 heures	Salle du Conseil Dép.
Kinkala	27 février 2016	09 heures	Salle du Conseil Départ.
La Gare	25 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	24 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Madingou	16 février 2016	14 heures	Préfecture
Makélékélé	17 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	22 février 2016	14 heures	Salle des sœurs
Mossaka	27 février 2016	14 heures	Bar Koumous

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Moungali	20 février 2016	09 heures	Fédération des MUCODEC
Mouyondzi	15 février 2016	14 heures	Maison commune
Mvou-mvou	22 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Ngombé	25 février 2016	18 heures	Comité du Village
Nkayi	17 février 2016	14 heures	Salle Polyvalente de Saris
Ouenzé	18 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouessou	23 février 2016	14 heures	salle de l' Eglise Catholique
Owando	19 février 2016	14 heures	Salle de l'ENI
Oyo	20 février 2016	09 heures	CEG SASSE IPA
Plateau des 15 ans	16 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Pokola	24 février 2016	14 heures	Ecole primaire
Poto-poto	22 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	18 février 2016	14 heures	Maison Commune
Talangaï	15 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Tchikobo	29 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Tchimbamba	27 février 2016	09 heures	Délégation Régionale
Tié-tié Centre	23 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Tsiémé	26 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

Vie consacrée

La vie communautaire: une expérience joyeuse et profonde de la miséricorde

Un jubilé de la miséricorde, voici, une aubaine, mieux une grâce particulière à saisir pour nous enraciner davantage dans notre foi. C'est peut-être pour nous consacrés, une opportunité pour redécouvrir la miséricorde et en témoigner. La vie communautaire me paraît le lieu, le mieux indiqué, pour une expérience joyeuse et profonde de miséricorde. Ces quelques lignes se veulent une relecture personnelle, un partage modeste, à l'occasion de la clôture de l'année de la vie consacrée. J'ai choisi, en tant que consacrée, de parler de l'expérience de la miséricorde dans une vie de communauté: accueillir la miséricorde de Dieu pour une communauté, en vivre ou en témoigner.

La vie communautaire

Par la vie communautaire, je voudrais mentionner, des personnes consacrées que Dieu appelle, de manière particulière, et qui vivent ensemble dans le Christ. Cette «vie commune doit persévérer dans la prière et la communion d'un même esprit, nourrie de la même doctrine évangélique, de la Sainte liturgie et surtout de l'eucharistie, à l'exemple de la primitive Eglise» (Décret «*Perfectae Caritatis*» n°15. Cf. les textes Conciliaires Vatican II, 1962-1965). Ainsi, par la vie communautaire, les consacrés, tout en témoignant de la proximité de Dieu, vivent dans l'espérance du royaume (Cf. Jaume Pujol, «*Les religieuses aujourd'hui et pour demain*», Desclée, 1990, p.69).

La vie communautaire est un don de Dieu. C'est Dieu Lui-même qui nous en donne la grâce. Elle est aussi réalisée par la volonté et les efforts continus de chaque membre de la communauté. La vie en communauté est faite de diverses expériences quotidiennes qui engagent toute la personne, à travers la vie de prière, la vie fraternelle et relationnelle, la formation, le témoignage, le loisir, et bien d'autres encore. Les personnes consacrées, à l'instar des premières communautés chrétiennes (Actes 2,42-47), partagent de manière assidue, la vie de prière, l'écoute de la parole de Dieu, la fraction du pain et la communion fraternelle, la mise en commun des biens. Dans la vie au quotidien, elles se mettent à l'école de l'amour de Dieu et au service de la charité envers le prochain. Elles partagent ensemble les joies et les peines. Les consacrés apprennent à vivre ensemble, dans un élan de fraternité, dans le respect des

différences. Chacun avec son tempérament, ses fragilités et ses forces.

La vie relationnelle en communauté

La vie communautaire est faite de personnes pleinement humaines et non des anges. Chacun, chacune est unique. Les communautés sont donc constituées de personnes différentes, qui ne se sont pas choisies; des personnes qui par grâce, vivent en frères ou en sœurs, dans l'acceptation mutuelle. En communauté, les membres unissent leurs forces et mettent leurs différences au service de Dieu et du prochain. La vie en communauté c'est cette joie de vivre-ensemble, dans le Seigneur; cette complicité dans le bien-être entre membres, la vitalité. Ce sont aussi ces moments de consolation, d'entraide, de petits gestes fraternels, de gaieté, de bonté, de compréhension, d'empathie... Des moments où on se sent vraiment habité par la grâce. On se sent porté par toute la communauté, apprécié, encouragé. C'est évidemment des moments agréables qui sont source d'épanouissement pour toute la communauté. Toutefois, il me paraît important de mentionner que rien n'est définitivement acquis: la vie en communauté est un parcours jonché des roses prises ensemble avec ses épines. Il y a des moments sombres, de démotivation, de contradictions, de frustrations, d'amertume, de conflits ouverts ou latents. Des moments où le sourire disparaît, laissant place à l'amertume; où tout nous répugne. Bref des moments de désolation. C'est tout à fait naturel, normal et inévitable. Cela fait parti de nos limites, mieux de nos faiblesses. Point n'est be-



Sœur Thècle Saurelle Bahamboula.

soin de se culpabiliser ni d'accuser le prochain, ni d'en vouloir au bon Dieu. Il n'y a pas de vie communautaire parfaite, où il ne se passe rien de désagréable. Faut-il craindre les contradictions, les incompréhensions? Ou encore faut-il s'enfermer dans la désolation, dans le mal? Evidemment non! C'est à ce moment qu'on peut se demander: «*qu'est-ce qui peut nous séparer de l'amour de Dieu?*» (Rm 8,35). Questionnement qui nous rappelle que notre Dieu est bon et miséricordieux.

Accueillir la miséricorde de Dieu

C'est dans ces moments sombres que Dieu se révèle à nous, comme un Père bon et miséricordieux. A l'instar du fils prodigue, le père espère notre retour. Il nous accueille les bras grands ouverts et se hâte de prendre soin de nous. S'ouvrir à la miséricorde c'est faire l'expérience de l'amour de Dieu. Cet amour qui pardonne, console, réhabilite et conforte dans la foi. S'ouvrir à la miséricorde en communauté c'est se laisser toucher par le Seigneur qui est capable de panser nos blessures; de nous désencombrer de notre fardeau, de nous procurer un nouveau dynamisme; de nous donner la paix intérieure et la joie débordante et contagieuse. La miséricorde est une force libératrice et transformatrice.

Elle libère de toute forme d'esclavage et d'idolâtrie; elle transforme le cœur et nos faiblesses en source d'énergie, pour traduire autrement la pensée de Saint Paul «*Lorsque je suis faible c'est alors que je suis fort*» (2 Co 12,10). Fortifié par la joie du pardon de Dieu, on est désormais fier de témoigner de sa miséricorde au quotidien. On se sent en paix avec Soi-même, avec Dieu et avec l'autre et on devient capable d'en vivre ou d'en témoigner.

Témoigner de la miséricorde

Pour un consacré, témoigner de la miséricorde peut être une invitation à changer son regard sur la vie, sur le prochain; de voire autrement. C'est oser demander pardon et aussi accorder son pardon. Pour emprunter le langage du Pape François, «*le pardon est un moyen déposé dans nos mains fragiles pour atteindre la paix du cœur*» (Pape François, à l'occasion de la Journée mondiale des communications sociales 2016). Cette paix intérieure est aussi le fruit d'une sincère conversion qui consiste à se défaire des rancœurs, de la colère, de la violence, de la vengeance, de la nuisance, bref de renoncer à tout ce qui ne construit pas et qui nous aliène et nous empêche de grandir en maturité et dans la foi. Ce n'est qu'ainsi que les consacrés pourront «*réveiller le monde*», selon l'expression du Pape François aux consacrés: être témoins dans leur manière de faire, d'agir, de vivre et mieux dire Dieu aux hommes et femmes de ce temps. Témoigner de la miséricorde, c'est aussi ramener la paix et l'harmonie au sein de la communauté; réparer les relations brisées. C'est finalement retrouver la joie des premiers amours avec le Seigneur, la motivation première de notre engagement, ce premier regard qui nous avait séduit.

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA Religieuse congolaise du Rosaire

Premier dimanche de Carême-C-

«Reste avec nous Seigneur, dans notre épreuve»

Textes: Dt 26, 4-10; Ps 90/91; Rm 10, 8-13; Lc 4, 1-13

Chers frères et sœurs,
En ce premier dimanche de Carême, temps favorable d'écoute, de réflexion et de conversion personnelle, et en communion avec l'Eglise universelle, nous sommes invités à méditer: «*C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices*» (Mt 9, 13).

Avec le psalmiste, dans la liturgie de la Parole, nous chanterons: «*Reste avec nous Seigneur, dans notre épreuve*».

Elles sont normales, les épreuves, dans la vie de tout chrétien (Actes 14, 22). Face à la mer rouge, le peuple d'Israël devait d'abord se tenir tranquille; c'est ainsi qu'il pouvait contempler la délivrance de l'Eternel (Exode 14, 10-14). Ensuite, Dieu les conduira dans le désert, endroit où toutes les ressources naturelles manquaient, afin de leur enseigner qu'il était à même de subvenir à tous leurs besoins, avant que cela ne soit plus qu'un vieux souvenir: «*Les Egyptiens nous maltraitèrent, nous brimèrent et nous imposèrent une dure servitude*», comme nous le rappelle la première lecture. Et ce n'est pas tout.

Les épreuves de Jacob l'ont amené à en avoir fini avec son «*moi*», avec sa propre volonté. Les afflictions de Job ont fait disparaître ses sentiments de propre justice et de confiance en lui-même. La trahison de Pierre brisera son orgueil et sa trop haute estime de lui-même; elle l'a amené à trouver sa force en dehors de lui, en Christ seul. C'est pour des raisons analogues que le Seigneur ne cesse de nous mettre à l'épreuve. Il travaille à nous convaincre que l'estimation de notre propre force est surfaite, et il veut nous amener au point où nous pouvons dire en vérité: «*Ce n'est plus moi qui vit, mais Christ vit en moi*» (Gal 2, 20). Et comme nous l'entendrons dans l'Evangile, même le Christ, le Fils de Dieu comme homme, ne fera pas l'exception à la règle. En effet, il devra combattre par trois fois aux tentations du malin, avant d'en sortir vainqueur: «*Si tu es le Fils de Dieu... dis à cette pierre qu'elle devienne du pain... je te donnerai pouvoir et gloire si tu te prosternes devant moi... jettes-toi d'ici en bas...*». Telle est la triple tentation de Jésus: il est tenté dans sa triple fonction de prophète, de sacrificateur et de Roi.

Il sied de noter que Jésus ne triche pas avec la condition humaine, et refuse de faire des miracles dans son propre intérêt: bien qu'il éprouve la faim; mais il sait aussi affirmer: «*Ma nourriture, c'est de faire la volonté de Dieu*» (Jn 4, 34); refuse de se compromettre avec le «*Prince de ce monde*» (Jn 12, 31), en le révéralant comme un dieu dans le seul but d'avoir le pouvoir et les richesses trompeuses (ou acquises au prix du sang et des malversations) de ce monde. Enfin, le refus d'utiliser sa puissance pour donner des signes (Lc 11, 29), en préférant la libre adhésion de la foi, et plus encore refuser de demander un miracle pour sauver sa vie (Lc 22, 42).

Chers frères et sœurs,
Ces trois tentations comme nous venons de le voir, synthétisent les trois registres (avoir, paraître, être) où se déploie notre humanité d'aujourd'hui aux conséquences vertigineuses en ce troisième millénaire: faim, chômage, immigration (avec ses milliers de morts), terrorisme...

Carême, ce «*moment favorable*», ce «*temps marqué*», comme on traduit aussi souvent le mot grec «*Kairos*», est celui de la révision de nos vies, de nos engagements, de nos errances, de nos compromis, tout en profitant de cette année jubilaire de la miséricorde de demander au Seigneur la grâce de nous délivrer de tout mal. Car comme dit Saint Paul: «*la foi du cœur obtient la justice, et la confession des lèvres (en particulier de nos péchés), le salut*».

Bon carême à tous!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie.

Communiqué du Secrétariat général de la C.e.c aux secrétaires-chanceliers des diocèses

Le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe les secrétaires-chanceliers des diocèses du Congo et les différents confédérateurs, que la Session de formation, initialement prévue au mois d'octobre, aura lieu du 15 au 18 février 2016, selon le programme ci-après:

- Lundi 15 février: arrivée et installation au C.i.o
- Mardi 16 février à 9h: début des travaux
- Mercredi 17 février: fin des travaux dans la soirée.

NB: - Pour la participation
Tous les secrétaires-chanceliers sont attendus. Le Secrétariat général rembourse le billet d'une personne, là où il y aura deux représentants, la charge du deuxième revient au diocèse. Par contre, tout le séjour (logement, repas) est pris en charge par le Secrétariat général.

- Pour les prêtres
Ne pas oublier vos aubes.
- Veuillez signaler votre participation ou votre disponibilité, au secrétariat général de la C.e.c, avant le 12 février 2016, par téléphone ou par e-mail.
Dans la joie de se rencontrer, veuillez agréer, chers confrères et Messieurs, toutes les salutations fraternelles dans le Christ miséricordieux.

Abbé Brice Armand IBOMBO
SG de la CEC
Tél: 06.884.88.98

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du 28 au 30 novembre 2015:
Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

Du 1^{er} au 6 décembre 2015:
Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

Du 1^{er} au 7 février 2016:
Assemblée plénière de la C.e.c

7 février 2016:
Clôture de l'année de la vie consacrée.

Du 6 au 8 avril 2016:
Session pastorale.

REMERCIEMENTS

Le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), au nom de son président, remercie toutes les personnes de bonne volonté qui les ont aidés à organiser la 44^e Assemblée plénière de la C.e.c, tenue au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, du 1^{er} au 7 février 2016. Soyez tous bénis du Seigneur pour ce que vous avez fait à l'endroit de la C.e.c.

Abbé Brice Armand IBOMBO
S.G de la CEC

Pour freiner progressivement la perte et l'appauvrissement de la biodiversité

Le Congo a lancé le projet Apa

Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, a lancé du 4 au 5 février 2016, à travers un atelier, à Brazzaville, le projet «*Apa (mise en œuvre du processus d'accès et de partage des avantages) dans les pays membres de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale)*». En présence de Germain Kombo, coordonnateur national adjoint de la Comifac, et de Nchoutpouen Chouaibou, expert sous régional de la biodiversité de la Comifac et coordonnateur du projet Apa à la Comifac.



Les participants à la fin de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Cet atelier a regroupé quarante participants, dont des délégués de la Comifac, de la Giz, ainsi que des représentants des administrations publiques, de l'université Marien Ngouabi, des populations autochtones et de la société civile. Il a eu pour objectif de présenter le projet Apa, appuyé par la Giz (Coopération technique allemande) et la Comifac, et le plan d'opérations national 2016 aux principaux acteurs nationaux.

Les actions de ce projet s'inscrivent dans la stratégie nationale de l'Apa en cours d'élaboration. Celle-ci entend promouvoir la bio-prospection à la valorisation du savoir-traditionnel, en passant par l'accessibilité aux connaissances; la publication et la valorisation des résultats de la recherche, la délivrance des autorisations de recherche et des certificats d'exploitation. Des domaines pour lesquels seront mis en œuvre le processus d'accès et de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des

ressources génétiques. Notons que les pays de la Comifac, dont le Congo et le Cameroun, disposent d'une diversité d'écosystèmes constituant un capital essentiel de la biodiversité et créant les conditions de mieux vivre de chaque espèce, dans son biotope. Un potentiel inestimable pour le développement socio-économique des pays!

L'adhésion des pays de la Comifac à la convention sur la diversité biologique exprime, donc, l'engagement des Etats à freiner, progressivement, la perte et l'appauvrissement de la biodiversité. Mais, malgré de nombreuses initiatives allant dans ce sens, les ressources issues de la biodiversité ne cessent de subir une forte pression anthropique. Pour y faire face, des stratégies ont été élaborées, de même que des textes réglementaires, aux fins de protéger et de conserver cette biodiversité. Ce qui a fait dire à Michel Elenga, à l'ouverture des travaux: «dans la sous-région, la stratégie sur l'accès

et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques a permis aux pays de la Comifac de prendre des initiatives et d'impulser un rythme dans les négociations, lors des réunions des parties et de la mise en œuvre du protocole de Nagoya. Le Congo, qui adhère à toutes les initiatives prises au plan sous régional, régional et mondial, visant à conserver et à protéger la biodiversité, a activement pris part aux négociations liées à l'accès et au partage des avantages génétiques, lesquelles ont abouti à l'adoption du protocole de Nagoya (Japon), en 2010. Pour manifester cette volonté, le gouvernement du Congo a ratifié le protocole y relatif le 14 mai 2015, par la loi n°5-2015 du 14 février 2015.» Et depuis lors, il affiche sa ferme volonté de mener des actions nécessaires, pour la mise en œuvre de ce protocole.

Le lancement du projet Apa, au niveau sous régional, rejoint ainsi les préoccupa-

tions du Congo, parmi lesquelles la sensibilisation et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes; l'analyse du cadre institutionnel et juridique; la valorisation des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques; la formation et la promotion de la recherche liée à la thématique.

La stratégie en cours de finalisation va servir de cadre d'orientation, pour atteindre les objectifs assignés à ce projet. Rappelons que la commission des forêts d'Afrique centrale joue un rôle très important d'accompagnement des pays membres dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des initiatives portant sur la gestion durable des ressources forestières, en vue de lutter contre les effets du réchauffement climatique et de conserver la biodiversité en Afrique centrale.

Philippe BANZ

Fédération des jeunes de la Likouala pour le développement du Congo

Promouvoir le sens de responsabilité, d'entente et d'entraide...



Ahmat Bichard.

La F.J.L.D.C (Fédération des jeunes de la Likouala pour le développement du Congo) a tenu samedi 30 janvier 2016, dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville, son assemblée générale. Celle-ci, présidée par Jules Modja, président du présidium, en présence d'Elie Nougou, vice-président, a accouché d'un bureau exécutif national de neuf membres et une commission nationale de contrôle et d'évaluation de cinq membres. Cette assemblée générale fait, également, office de sortie officielle de la nouvelle plate-forme. Créé à Brazzaville, conformément à la loi du 1er juillet 1901, la F.J.L.D.C. est une plateforme d'associations de jeunesse à caractère socio-culturel, apolitique et à but non lucratif. C'est une instance consultative où se rencontrent les jeunes de la Likouala, pour apprendre à vivre ensemble, à s'entraider et à échanger autour de divers sujets.

La F.J.L.D.C a pour objectifs de: donner des orientations scolaires, académiques et professionnelles à la jeunesse; créer et maintenir des partenariats avec toutes les organisations œuvrant dans le même champ d'action que cette dernière; promouvoir le sens de responsabilité, d'entente, d'entraide dans un élan nécessaire de solidarité. Sa devise est: Unité, travail et progrès et son emblème est représenté par

un dinosaure symbole de force, de détermination et de grandeur.

Jules Modja a rappelé, à cette occasion, l'intérêt de cette assemblée générale, en invitant les participants à la réflexion, en vue de jeter les bases capables de contribuer au développement multisectoriel.

Après examen et adoption des statuts et du règlement intérieur, un bureau exécutif national de neuf membres et une commission nationale de contrôle et d'évaluation de cinq membres ont été mis en place.

Le bureau national exécutif est ainsi composé: coordonnateur national: Ahmat Bichard; coordonnateur national adjoint: Chancel Ikins; secrétaire général: Prince Zola; secrétaire à l'organisation et à la mobilisation: Babel Héritier Bangou; secrétaire chargé de la communication, Simplicie Bongondo; secrétaire aux finances, patrimoines logistiques: Riziane Bowawo; secrétaire aux relations extérieures et à la coopération: Rostand Mouadzela; secrétaire aux affaires sociales: Elvis Bilembo; secrétaire à la citoyenneté, à la culture, arts et loisirs: Neslson Dikotéki.

Les cinq membres de la commission nationale de contrôle et évaluation élus sont: Président: Rivander Bosselas; vice-président: prudence Mayata; secrétaire: Sain Ebiala; rapporteur: Hybrahim Abdelkerim et membre: Maturin Makango.

Ahmat Bichard, coordonnateur national a, dans son mot, interpellé les jeunes de la Likouala à plus de responsabilité et de prise de conscience, pour un futur meilleur. «Sachez cultiver ce que vous ont légué vos aînés, à savoir: le respect, l'honnêteté, l'humilité, la tolérance et choses semblables. Prouvez à vous-mêmes et autres que vous êtes matures et responsables et qu'on peut compter sur vous», a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts et des Domaines informe toutes les entreprises du département fiscal de Brazzaville que l'unité des moyennes entreprises (UME) de Brazzaville est ouverte, à compter de ce mardi 09 février 2016. Elle est située derrière le bâtiment abritant l'unité des grandes entreprises de Brazzaville.

A cet effet, à partir du 10 février 2016, les moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre:

- 100 millions et 800 millions F. CFA pour les fournitures de biens;
- 100 millions et 500 millions F. CFA pour les prestations de service sont invitées à souscrire désormais leurs déclarations fiscales au sein de cette nouvelle unité.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2016

Le Directeur Général,

Antoine NGAKOSSO

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire **STC PARTNERS**
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers,
1er étage apt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

MOKABI S.A
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA 1 000 000
Siège Social: LOLA, B.P: 97, Impfondo
République du Congo
RCCM n° 03-B-001-IMPFONDO

ANNONCE LEGALE

Il ressort des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 29 août 2014 et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2014 de la société MOKABI S.A, les décisions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013;
- Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2013;
- Affectation du résultat;
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, a renouvelé aux fonctions d'Administrateur, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2020 sur les comptes de

l'exercice clos au 31 décembre 2019, le mandat de la société ROUGIER AFRIQUE CENTRALE, représentée par Monsieur Jacques ROUGIER, et le mandat de la société ROUGIER S.A, représentée par Madame Marie-Yvonne CHARLEMAGNE.

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, a renouvelé, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, le mandat aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Ludovic NGATSE.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Impfondo, en date du 16 décembre 2015, des procès-verbaux du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale sous le numéro 05.

Pour avis.

FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)

Denis Christel Sassou-Nguesso a signé trois mémorandums d'entente à Marrakech

Le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir et Député élu d'Oyo, dans le Département de la Cuvette, Denis Christel Sassou-Nguesso, nourrit de grandes ambitions pour la jeunesse africaine en général et congolaise en particulier. En témoigne la signature de trois mémorandums d'entente avec l'Université privée de Marrakech, quelques heures après avoir été fait Docteur honoris causa. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu dans l'après-midi du vendredi 5 février 2016, à l'hôtel «La Mamounia», à Marrakech, au Maroc, en présence de l'ambassadeur du Congo au Maroc, M. Valentin Olessongo.

Les trois mémorandums d'entente ont été signés avec MM. Mohamed Kabbadj, Président-fondateur de l'Université privée de Marrakech, Samba Bathily et Thione Niang, co-fondateurs, avec le chanteur américain d'origine sénégalaise Akon de la société Solektra, et membres-fondateurs de la Fondation Akon Lighting Africa. Le premier mémorandum concerne la création d'une Université pluridisciplinaire à vocation régionale à Oyo, pour l'enseignement des sciences de la santé, des sciences de l'ingénierie, l'hôtellerie, le management

peut permettre de poser des jalons, pour qu'on puisse former des techniciens qui pourront, directement, exercer des métiers. Ceci a été notre cas, parce qu'aujourd'hui, chaque fois qu'on forme un technicien, directement, on l'emploie, car aujourd'hui, on n'a pas mal de projets. A ce jour, on a plus de 400 millions de dollars de projets en Afrique, et chaque fois, on voit qu'il y a un besoin criard...», a affirmé Samba Bathily, sur le bien-fondé de ce projet. Pour sa part, Denis Christel Sassou-Nguesso a souligné que la vraie ressource qu'il faut prendre en compte,



La signature des mémorandums.

s'implanter et, à une certaine mesure, à réaliser au Congo et plus précisément dans le Département de la Cuvette, et le District d'Oyo, dont je suis l'élu, un projet universitaire, pour permettre, justement, non pas seulement aux étudiants congolais, mais également, de faire ce pôle universitaire puisse servir de pôle académique aux autres



L'assistance. On reconnaît à l'extrême droite, l'ambassadeur du Congo au Maroc.

en main, dès à présent et que le continent africain soit, désormais, développé avec les Africains formés, avec toutes les capacités nécessaires pour atteindre cette notion d'émergence que tous nos dirigeants appellent de tous leurs vœux. Et je pense que l'heure est venue pour ne plus faire que de longs discours, mais mettre en pratique tout ce qui se dit, dans les différentes conférences, les réunions».

Quelles sont les prochaines étapes, après la signature de ces mémorandums?
«Pour nous, la partie ma-



Pendant la visite à l'Université privée de Marrakech...



Les signataires des mémorandums.

et d'autres disciplines pertinentes. Le deuxième mémorandum, quant à lui, concerne l'octroi des bourses entre la Fondation de l'Université privée de Marrakech et la Fondation Perspectives d'Avenir. Le troisième, par contre, est un mémorandum tripartite entre l'Université privée de Marrakech, la Fondation Perspectives d'Avenir, la Fondation Akon Lighting Africa et la société Solektra, pour la création d'une Université écologique et numérique (Green and smart University) et pour la formation d'ingénieurs africains dans les métiers des énergies renouvelables et vertes dans la ville d'Oyo, dont Denis Christel Sassou-Nguesso est le député.

Mettre l'homme au centre du développement de l'Afrique

«...On ne peut pas parler de projet, sans bons techniciens, parce que le problème en Afrique, depuis longtemps, on a beaucoup formé des juristes, des économistes, il y a peu de techniciens. Aujourd'hui, je pense que cette initiative

pour atteindre l'émergence appelée de tous leurs vœux par plusieurs chefs d'Etats africains, c'est l'homme: «L'homme qu'il faut mettre au centre de ce développement. Parce que, si nous développons des pays sur le plan des infrastructures, sur le plan de l'énergie, de l'hydraulique et d'autres types de ressources, et que nous n'avons pas les personnes formées, les personnes qualifiées pour pouvoir entretenir et pérenniser ces infrastructures, j'ai toujours pensé qu'en réalité, ce développement ne sera pas pérenne. C'est pour cela que la Fondation Perspectives d'Avenir a pensé que le vrai combat des générations à venir, pour l'Afrique, reste la formation qualifiante».

Il a ensuite précisé l'importance des partenariats: «Nous allons également développer un partenariat pour mettre en place des synergies entre la Fondation de M. Niang, de M. Samba Bathily et de M. Akon, pour suivre donc ce noble travail. Et nous allons également signer un partenariat pour amener l'Université privée de Marrakech au Congo, de façon à ce qu'elle puisse

Africains qui souhaiteraient venir étudier dans cette zone du Congo. Donc, voilà un peu l'action principale de ce partenariat que je souhaite fructueux, parce que je considère que sans formation, il n'y a pas de développement possible et ça, il faut que les générations



...A la clinique Le Marrakech.

futures le comprennent, parce que le continent africain est le nôtre et nous ne pouvons pas continuellement attendre que ce soient d'autres qui viennent pour nous le développer (...) Il est important que les Africains se prennent

rocaïne, nous avons une feuille de route tracée par Sa Majesté (ndlr: le Roi Mohamed VI), où nous avons tous les moyens pour nous déployer et partir investir chez nos frères africains. On a déjà fait un premier investissement à Dakar.

ments pour ce projet», a répondu Mohamed Kabbadj. Sur la valeur ajoutée de ces mémorandums d'entente, Samba Bathily a expliqué: «Cela rentre en droite ligne de notre politique d'expansion, puisqu'on a prévu, dans un premier temps, de mettre dans chaque région de l'Afrique, une académie solaire, donc le Congo rentre dans ce cadre-là. Et puis pour ce qui est toujours de l'Université, nous avons déjà un partenariat que nous avons signé, il y a de cela quelques années, avec Samsung, sur des classes intelligentes. Et pour la petite histoire, sans savoir qu'aujourd'hui, on allait s'asseoir ici, il y a de cela deux ans, quand on a signé le partenariat avec Samsung, pour le projet pilote des classes intelligentes, il y en avait dix, au total, le Congo en a bénéficié, et c'est notre partenaire, Microsoft qui, à l'époque, avait contacté la fondation que je ne connaissais même pas. On a eu à installer les équipements qui sont là-bas et c'est par la suite que j'ai su que la fondation était

Donc, le Congo, pour nous, c'est une opportunité, une étape dans notre feuille de route, qui est de l'Université privée de Marrakech, une Université africaine, au service de l'Afrique. Le Congo rentre parfaitement... C'est une feuille de route stratégique qui est bien réfléchi par l'UPM qui vise à pouvoir servir et former la jeunesse africaine, à travers des campus de proximité. Nous avons le campus de Marrakech et nous déployons des campus de proximité à Dakar et prochainement à Oyo. Le terrain a déjà été identifié, une mission d'architectes est prévue à la fin du mois de février, pour aller sur place prendre les relevés de terrain, et la pose de la première pierre est programmée pour le 16 mai 2016. En ce qui concerne le financement, l'UPM, c'est une université privée, c'est une entreprise privée, elle sait mobiliser les finance-

celle de M. Denis Christel... Donc, nous, notre appui et notre intervention, ce sera dans ces deux domaines: la formation pour le solaire, pour apporter des équipements et des formateurs et la partie classe intelligente, tout le partenariat qu'on a autour de ça. Ce sera plutôt la partie contenu. La partie contenant sera prise en compte par l'UPM». Signalons que durant son séjour, Denis Christel Sassou-Nguesso a visité l'Université privée de Marrakech où fréquentent des étudiants congolais, dont certains ont bénéficié de la bourse octroyée par la Fondation Perspectives d'Avenir. Il a visité aussi la Clinique «Le Marrakech», dont l'inauguration a eu lieu le vendredi 5 février, sous le patronage du Ministre marocain de la santé, le Professeur El Ouadi.

Soutenance de thèse doctorale à l'Université Marien Ngouabi Dieudonné Moukouamou Mouendo exalte Jean-Baptiste Tati-Loutard

Sur le thème: «*Le serpent dans l'imaginaire poétique de Jean-Baptiste Tati-Loutard*», Dieudonné Moukouamou Mouendo a soutenu, samedi 30 janvier 2016, dans la salle de conférences de la Grande Bibliothèque nationale, à Brazzaville, sa thèse de Doctorat unique en littérature francophone, option poésie. Une façon d'exalter, voire de perpétuer l'œuvre littéraire gigantesque de Jean Baptiste Tati Loutard, à travers cette thèse. Le serpent est un symbole polysémique, tant sur les plans religieux et anthropologique que sur les plans psychologique, artistique et littéraire, selon l'auteur de la thèse. Cependant la préoccupation fondamentale de cet auteur, a été de comprendre ce que ce serpent représentait dans l'imaginaire poétique de Jean-Baptiste Tati-Loutard.



L'impétrant avec les membres du jury.

Pour tenter de répondre à cette préoccupation, Dieudonné Moukouamou Mouendo est parti des hypothèses ci-après: dans la production poétique de Jean-Baptiste Tati-Loutard, le serpent est une «vaste métaphore»: une métaphore filée. Il participe de l'esthétique et constitue un élément caractéristique de l'écriture poétique. Il est un symbole poétique. Il est la toile de fond sur laquelle se déploie la peinture à la fois enchantée et désespérée de l'univers, de l'existence et de l'expérience humaine. Il est une sorte de phénoménologie de l'existence. Il a fallu, en effet, s'appuyer sur une méthode ouverte à des sciences humaines variées, sans oublier la tradition orale. Cette méthode, il l'a nommée: l'«*approche symbolique*», mieux, l'herméneutique. La thèse du Docteur Dieudonné Moukouamou Mouendo est un volume de 352 pages, répartie en cinq chapitres: le premier présente un cer-



Jean-Baptiste Tati-Loutard.

tain nombre de concepts sur lesquels se sont appuyés son raisonnement et ses analyses critiques; le deuxième, la notion d'images ophimorphes; le troisième analyse les éléments liés à la locomotion et au mode de vie du serpent; le quatrième présente les analyses que les rivières, les fleuves et les



Dieudonné Moukouamou Mouendo.

océans épousent la forme et les mœurs du serpent... ; le cinquième chapitre avait pour objectif de saisir l'apport des éléments autres que l'eau, dans la construction de l'imaginaire poétique de Jean-Baptiste Tati-Loutard. Après un débat passionnant, avec les membres du jury, ceux-ci l'ont déclaré Docteur,

avec une Mention Très Honorable, accompagnée des félicitations du Jury. Signalons que le jury qui a présidé cette soutenance était composé de: Professeur Dominique Ngoïe-Ngalla (Université Marien Ngouabi), président; Professeur Mukala Kadima-Nzuzi (Université Marien Ngouabi), rapporteur et directeur de ladite thèse; membres: M.T. Lukusa-Menda, professeur à l'Université pédagogique nationale de Kinshasa; Omer Massoumou, Maître de conférences à l'Université Marien Ngouabi; Frédéric Mambenga-Ylagou, Maître de conférences à l'Université Omar Bongo de Libreville. Pour rappel, Jean-Baptiste Tati Loutard est un écrivain et homme politique congolais, né le 15 décembre 1938, à Ngoyo, dans la commune de Pointe-Noire et décédé, le 4 juillet 2009, à Paris, en France.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

ICP **imprimerie Saint-Paul s.a.**
S.A. au capital de 20.000.000 F.CFA. RCSM n° 03-B-001-IMPONDON
Siège social: Pointe de la Cathédrale Sacré-Coeur
B.P. 250 - Tél: 00242 93 93 93 93
E-mail: imprimerie@icp-congo.com

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

Elle est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville

Nos services :

- Impression de toutes cartes confondues,
- Impression des calendriers,
- Conception des logos,
- Impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités, ...
- Reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements : Appelez au 06 672 45 27

Attaché de Direction Commerciale: Blaise Bikindou
Tél: 06 666 43 09/05 560 39 11
Collaboratrice: Elisabeth Ntsoni
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67



OFFRES D'EMPLOIS

Une société de la place recherche:

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
- 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).

Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mai: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

Délai de dépôt des candidatures: 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93;06.664.83.17; 05.522.06.60;
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

Société Congolaise en Sous-Traitance du Pétrole «S.C.S.T.P»

Société Anonyme
Au Capital de 10.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 91, Avenue des Trois Francs, Bacongo

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus le 1er février 2016 par le notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été créé la société dénommée «La Société Congolaise en Sous-Traitance du Pétrole», en abrégé «S.C.S.T.P-SA», dont les caractéristiques ci-après:

Forme: SA;
Capital: 10.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, 91, Avenue des Trois Francs, Bacongo;

Objet: Sous-traitance on shore et off-shore, entretien et gardiennage de bâtiments (navires) et des forages, travaux publics et bâtiments, exploration et commercialisation des produits pétroliers, exploitation des barges catering, restauration et hébergement des équipages, exploitation et location des barges hôtelières, prestation de services en on shore et

off-shore, location de barges, location du matériel de forage, exploitation des navires et cargaisons, location du personnel maritime, maintenance, manutention, transport des produits pétroliers, importation et vente des lubrifiants;

Durée: 99 années;
Elle est immatriculée sous le n° RCCM-CG-BZV-16-B-6295 du 02 février 2016.

Monsieur Jean Paul MAVOUNGOU DJIMBI a été nommé Administrateur Général, statutaire. Dépôt de deux expéditions des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Me Jean Marie MOUSSOUNDA

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS

327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage apt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

MOKABI S.A

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA 1 000 000
Siège Social: LOLA, B.P: 97, Impfondo
République du Congo
RCCM n° 03-B-001-IMPONDON

ANNONCE LEGALE

Il ressort des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 30 mars 2015 et de l'Assemblée Générale Mixte du 1er juin 2015 de la société MOKABI S.A, les décisions suivantes:

- Transfert du siège social: L'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société précédemment situé à LOLA, B.P: 97, Impfondo, à Brazzaville, sis 32, avenue Auxence IKONGA, B.P: 14512.
- Constitution d'une réserve statutaire;
- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE en date du 30 janvier 2014 et Modification corrélative des statuts de la société.
- L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires a décidé de la mise en harmonie des statuts de la société MOKABI S.A, conformément à l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, amendé le 30 janvier 2014 et entrée en vigueur le 05 mai 2014. En conséquence, les

articles 1,3, 10, 16, 18, 19, 26, 30 et 31 des statuts sont modifiés.

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014;
 - Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
 - Quitus aux Administrateurs les comptes clos au 31 décembre 2014;
 - Affectation du résultat et distribution de dividendes;
 - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Francis ROUGIER.
- L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, a renouvelé aux fonctions d'Administrateur, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le mandat d'Administrateur de Monsieur Francis ROUGIER.

Coupes africaines des clubs de football

Triple rentrée congolaise ce week-end

Les 13 et 14 février 2016 débiteront les deux coupes africaines des clubs de football. Trois des quatre clubs congolais engagés, cette année, sur le front continental, notamment Etoile du Congo, en Ligue des champions, Diables-Noirs et V.Club Mokanda, en Coupe de la Confédération, vont en disputer les matchs des tours préliminaires.

A Pointe-Noire, V.Club Mokanda s'apprête à accueillir, samedi 13 février, les Nigériens d'Akwa United F.C, dans son antre du Complexe sportif de la capitale économique congolaise. Sa rentrée marquera son retour en compétition africaine, sa dernière participation remontant à l'année 2000. Un pronostic? Plutôt un souhait, malgré un début de saison quelconque et pas rassurant: une large victoire garantira la carrière africaine de V.Club Mokanda.



Etoile du Congo.

qui a quitté Brazzaville, jeudi 11 février, jouera à Libreville, chez les Gabonais de Manga Sport de Mouanda. Une chose, pour l'Etoile du Congo: mouiller le maillot, non seulement pour



Diables-Noirs.

Etoile du Congo à Libreville

Par contre, l'Etoile du Congo,

limiter les dégâts, mais, en gagnant. Pour envisager la suite de la compétition avec un peu plus d'optimisme. Cela est



V. Club Mokanda de Pointe-Noire

possible, au vu de leur dernière prestation, en huitième journée du championnat national d'élite ligue 1, face aux Diables-Noirs, et si les joueurs y ajoutent l'efficacité qui leur a fait défaut, le 7 février dernier.

Et Diables-Noirs?

Enfin, les Diables-Noirs feront, eux, leur rentrée africaine, en décousant avec les redoutables Ivoiriens d'Africa Sport d'Abidjan. Sur la pelouse synthétique du Stade Président Alphonse

Massamba-Débat. Donc, à domicile. En tout cas, ils auront affaire à forte partie dans leur duel. En championnat, ils ont presque fait un sans-faute. En huit rencontres disputées, ils en ont remporté sept et fait une fois match nul. Une performance qui les hisse en tête du classement provisoire de la compétition. C'est, peut-être, pour la première fois de leur histoire qu'ils abordent une compétition africaine dans les meilleures conditions qui soient. Mais, leur adversaire se trouve presque dans la même situation. Africa Sport occupe la deuxième place, avec le même nombre de points que le leader, Moosou F.C, après

six journées...
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football

A.C Léopards repasse devant CARA

L'A.C Léopards de Dolisie (21 points) s'est réinstallé, provisoirement, devant CARA (20 points, moins 1 match), mais derrière Diables-Noirs (22 points), au classement officiel du championnat national d'élite Ligue 1. A la faveur de sa victoire (2-1), mercredi 10 février 2016, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, aux dépens de Tongo F.C, en match avancé de la neuvième journée. Bien que mené au score (but de Bissila Malanda, 37'), les Fauves du Niari ont réagi, en deuxième période, en inscrivant leurs buts par Merveil Ndockyt (56') et Rochel Kivouri (81'). Au même moment, mais à Dolisie, les Jeunes Fauves trébuchaient face à l'A.S Kimbonguéla de Kinkala (1-1). En attendant la poursuite de la 9^e journée (jeudi 11 et vendredi 12), qui sera tronquée des matchs que devaient disputer les trois représentants du pays aux tours préliminaires des coupes africaines des clubs, Tongo F.C (3 points) est toujours avant-dernier (19^e). Les Jeunes Fauves passent de la onzième à la dixième place, *A.S Kimbonguéla (8 points), de la seizième à la quatorzième place.

G.M.

(*A.S Kimbonguéla affichait 7 points, seulement, au sortir de la huitième journée, contrairement au classement provisoire publié dans notre dernière édition.

Ligue de basket-ball de Brazzaville

Appel à candidatures

Les élections à la L.d.b.b (Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville) sont prévues pour le 13 mars 2016. D'ores et déjà, un appel à candidatures a été lancé. La réception des dossiers de candidature sera close le 5 mars, à minuit.

Les candidats désireux de postuler aux différents postes sont, donc, tenus de déposer leurs dossiers au secrétariat général de la ligue, sis Direction générale de l'éducation physique et des sports scolaires et universitaires (au Stade Président Massamba-Débat). Entre autres éléments constitutifs du dossier de candidature, un projet de politique générale pour le développement du basket-ball est exigé, particulièrement, pour le poste de président.

Les élections n'évaluent pas les autres activités de la ligue. En voici le chronogramme: tournoi de relance (du 6 au 28 février), Super-Coupe (les 5 et 6 mars), Conseil départemental (12 mars), championnats départementaux (à compter du 26 mars).

Prélude à l'organisation des différents championnats, il est demandé aux équipes de fournir les listes de qualification des joueurs par catégorie et d'organiser leurs assemblées générales respectives.

G.M.

Fédération congolaise de basket-ball

La balle au panier en crise

Si rien n'est fait, le basket-ball congolais va sombrer davantage dans le chaos. Rien ne va plus. Deux camps s'opposent pour le contrôle de la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball). D'un côté, ceux qui soutiennent mordicus le président Firmin Dinga, malgré «ses fautes», a avoué le premier vice-président, de l'autre, ceux qui veulent «améliorer la gouvernance fédérale». Les uns et les autres interprètent différemment les statuts de leur association.

Plusieurs conseillers fédéraux, la majorité, se sont levés. Ils ont tapé du poing sur la table, samedi 6 février dernier, en la salle de conférence d'un hôtel, à Brazzaville. Ils ont expliqué pourquoi ont-ils voté une motion de défiance et décidé «ne plus reconnaître l'autorité de M. Firmin Dinga comme président» de la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball). Nous avons eu à publier dans nos colonnes de larges extraits de leur motion de défiance. Ces conseillers fédéraux ont constaté, avec amertume, «la confiscation», selon eux, par le président Firmin Dinga, de tous les pouvoirs. «Il est à la fois président, vice-président, secrétaire général, trésorier, etc. Il procède à des nominations anti-statutaires. Bref, le bureau exécutif se résume à deux ou trois personnes. Et, en quelques années d'exercice, le basket-ball congolais a reculé de



Conférence de presse des instigateurs de la motion de défiance...

plusieurs années en arrière», s'est indigné François Faustin Nianga, secrétaire général de la Fécofet, un des ténors des frondeurs. Bref, Firmin Dinga gouverne mal, selon eux, et est accusé de détournements supposés des fonds de l'association. Une manne, affirment ses dénonciateurs.

En réaction, Firmin Dinga a réuni ce qui reste du bureau exécutif fédéral et prononcé des sanctions. Un vice-président est exclu, «pour désertion», un autre, «pour irresponsabilité». Le secrétaire général et son adjoint sont, exclus, eux-aussi, mais «pour faute grave». Firmin Dinga s'offre le luxe de procéder à leur remplacement. En outre, des blâmes frappent, pêle-mêle, trois dirigeants des ligues départementales et un membre de Fiba Afrique.

Le bouquet: les instigateurs de la pétition «sont considérés comme démissionnaires». Firmin Dinga se réserve le droit de procéder à leur remplacement. Y compris les conseillers fédéraux? Dans l'affirmative, ce serait une première au monde. Ça alors!

Que faut-il en dire? Les membres de la Fédération congolaise de basket-ball, une fois élus, sont obligés de respecter les statuts de leur organisme. S'ils n'y verraient que du noir, la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), juridiction sportive nationale enfantée par l'ensemble des fédérations sportives nationales, devrait les y aider...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CABINET COMPTABLE DUVAL

Comptabilité-commissariat aux comptes-audit-conseil
d'entreprise SAU en capital de 10 000 000 F. Cfa

R.C.C.M 15 B 386

Expert-comptable agréée CEMAC n°436

Compte bancaire BGFI n° 30008 03200 42007993011

SOCIETE SEA CLUB SARL

Par l'assemblée Générale extraordinaire du 2/12/2015

Les associés ont décidé la fermeture de la société

Le liquidateur est M. DUVAL, 191, avenue Charles De Gaulle, Pointe-Noire

Bertrand DUVAL

Expert-comptable agréé CEMAC

n°436 - Tél.: (242) 05 559 17 25

Mail: bertrand@comptaduval.com

Santé

Brazzaville abrite une semaine scientifique sur le cancer

Du 8 au 17 février 2016, Brazzaville abrite une semaine scientifique sur le cancer. Une rencontre qui bénéficie de l'appui de la Fondation Congo Assistance. Avec la collaboration du Ministère de la santé et de la population, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, ainsi que des associations congolaises de lutte contre le cancer, à savoir: l'U.c.c (Union congolaise contre le cancer), l'A.c.a (Association congolaise Accompagner), l'F.c.i (Fondation Calissa Ikama), et le R.c.b (Registre des cancers de Brazzaville).

Cette semaine scientifique sur le cancer est animée par des experts venus des organismes spécialisés, comme l'A.i.e.a (Agence internationale de l'énergie atomique), le C.i.r.c (Centre international de recherche sur le cancer), l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), et l'A.f.s.o.s (Association francophone des soins oncologiques de support). Elle se décline en trois réunions techniques, à savoir: un atelier de formation à l'enregistrement des registres des cancers, une session de formation à la gestion de la douleur et des soins palliatifs en cancérologie, et une assemblée générale annuelle du Réseau africain des registres du cancer. Et connaît la participation des experts en provenance de 36 pays d'Afrique, d'Europe, des Caraïbes et des Amériques. L'atelier de formation à l'enregistrement des registres des cancers se tient du 8 au 12 février, au siège de l'OMS-Afro, à Sangolo, dans le 8e arrondissement de la capitale congolaise, Madi-

bou. Il a été ouvert, lundi dernier, par le ministre de l'enseignement supérieur, Georges Moyen. Lequel a, dans son allocution, relevé la place et l'importance du registre des cancers basé sur la population. Une idée déjà acquise par la République du Congo, il y a une vingtaine d'années. «Elle avait signé, dès 1995, un accord de recherche qui a abouti à la création du registre de Brazzaville, avec l'appui du Centre international de recherche sur le cancer, que représentait M. Max Parkin, actuellement coordonnateur du réseau, à qui nous rendons, ici, un vibrant hommage. Grâce à ce registre, le Congo peut se prévaloir d'avoir un outil performant pour circonscrire le poids de la maladie à l'intérieur de ses frontières et de consolider sa base de données pour les travaux de recherche. Il faut s'en féliciter. Mais il faut aussi ne pas perdre de vue que, pour être réellement efficace, le fonctionnement d'un registre des cancers obéit au moins à un double impératif: -D'abord, celui d'un appui



Le présidium, à l'ouverture de l'atelier.

logistique constant, qui, en ce qui concerne Brazzaville, est pourvu par la généreuse bienveillance de la Première Dame du Congo, Mme Antoinette Sassou-Nguesso; -Ensuite, l'impératif d'une solide formation des ressources humaines, formation nourrie et régulièrement revisitée par des rencontres, des échanges de sociétés savantes, sur la qualité de la gestion d'un registre basé sur la population. C'est bien le sens, l'intérêt et l'importance de cet atelier qui nous rassemble ce jour, et dont le grand bénéficiaire est la population», a rappelé le ministre. Au cours de cet atelier, les experts passent en revue la méthodologie de l'enregistrement des cancers pour un registre de type populationnel, mais aussi les relations bidirectionnelles entre l'information stratégique et la surveillance des cancers, la planification et

la mise en œuvre de programmes de lutte contre le cancer. «Cet atelier régional se veut un cadre d'échange d'expériences, mais aussi le lieu pour harmoniser les méthodes d'enregistrement et les stratégies qui mèneront à une lutte efficace contre les cancers», a dit, à l'ouverture de l'atelier, Dr M. Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, par le truchement de sa représentante. Signalons que la session de formation à la gestion de la douleur et des soins palliatifs en cancérologie, aura lieu, les 13 et 15 février, à la Grande bibliothèque universitaire et à l'OMS-afro, tandis que l'assemblée générale annuelle du Réseau africain des registres du cancer se tiendra, du 15 au 17 février, à l'OMS-afro Brazzaville.

Sévérine EGNIMBA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

IN MEMORIAM

12 février 2013 - 12 février 2016

Voici trois ans, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui KAVA Jean Brice (Le Doyen). En ce jour anniversaire, le collectif de ses amis prie tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Paix à son âme!



NECROLOGIE

Pascal-Azad DOKO, journaliste à La Semaine Africaine, Jean Félix MAVOUNGOU, LOEMBET Désiré, LOEMBET Joseph, Dieudonné MAKOSSO, Madame DOKO née Ernestine MAVOUNGOU MASSANGA, Jean MAVOUNGOU TCHIMBAKALA, informent parents, amis et connaissances du décès de Georgine MOUIMBA, agent retraitée de la mairie de Brazzaville, survenu, lundi 8 février 2016, au CHU de Brazzaville, des suites d'une



longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n° 13, rue Mbétis, à Poto-Poto, Brazzaville. Référence: arrêt de bus Batéké. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Le notariat congolais: une nécessaire mise en valeur du service public de l'authentification

Nommé par l'autorité publique, le notaire est un professionnel du droit qui a toujours joué un rôle de garant de la paix des familles et de la sécurité juridique au sein de nos sociétés, comme le montre l'histoire récente de l'Afrique notariale, mais très souvent méconnu par la population en faveur de laquelle le service public de l'authentification a été institué. Cette méconnaissance est due au manque de vulgarisation et de valorisation de ce corps de métier par les pouvoirs publics dont le notaire est le valet incontestable et, sans doute aussi, par la corporation elle-même. Tel est le cas en République du Congo où le notaire est presque inconnu par une partie de la population qui le qualifie, tantôt, de fortuné distant au service des bourses conséquentes et disponibles, selon un constat fait de l'intérieur même de cette corporation. Celle-ci mérite d'être sortie de l'obscurité dans laquelle elle est plongée depuis son institution, dans l'intérêt de la bonne administration de la justice et de l'Etat de droit, avec comme objectif le portrait du notaire de l'émergence en 2025.

Officier public, le notaire est l'excellence même du service public de l'authentification et de la preuve incontestable. De ce fait, il est le garant de la paix des familles et de la sécurité juridique au sein des sociétés modernes africaines, car les Etats ont, simplement, voulu apporter une réponse forte aux causes d'insécurité juridique, en instituant le notariat comme une juridiction proche des populations, avec l'acte authentique comme outil pour relever ce défi.

L'histoire de l'Occident, qui a inventé le notariat, avec les tabellions romains, ancêtres des 60 notaires du châtelet choisis en 1270 sous le règne du roi Louis XIV en France, montre qu'il a toujours communiqué sur ce corps de métier dont l'un des membres avait déjà consigné dans un répertoire, en 1492, la découverte et la prise de possession de l'Amérique par Christophe Colomb qu'il accompagnait en qualité de notaire navigant (*Escribano*).

Aussi, la France, premier soutien du notariat latin en général et africain en particulier, a-t-elle toujours valorisé et communiqué sur la profession, non seulement à travers le Conseil supérieur du notariat (*C.s.n*), organe suprême en contact (ordonnance du 2 novembre 1945) avec les pouvoirs publics, mais aussi à travers les associations loi 1901, proches des populations dont le but est de mettre en valeur et de faire connaître au grand public, la fonction notariale comme l'Association pour le développement du service notarial (*A.d.s.n*) qui, par ailleurs, est l'organe éditeur de la revue *«Conseils des notaires»* et organe de gestion du fichier central des dernières volontés (testaments).

La République du Congo, pays de tradition romano-civiliste comme la France et visant l'émergence d'ici à 2025, devrait suivre l'exemple de certains pays africains comme le Togo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, qui sont déjà sur le chemin de la grande vulgarisation de la fonction notariale.

Calquée sur la loi bonapartiste du 24 ventôse an XI (16 avril 1803), celle qui a posé les bases du notariat contemporain, la loi congolaise du 29 septembre 1989, reprenant ces bases, a voulu, simplement, mettre au service des populations, un tiers responsable et impartial, même sans son appellation de respectabilité et d'honorabilité de «Maître», en la personne du notaire, pour administrer la justice à travers la fonction primaire du droit qui est l'absence du contentieux, la justice préventive à la différence de la justice curative adminis-

trée par le juge, après qu'un contentieux ait déjà apparu. Ce qui apporte la paix et la sécurité juridique qui sont des éléments fondamentaux de l'Etat de droit, donc de la stabilité juridique, socio-économique et politique d'une Nation.

Tous les notaires en conviendront que le moment où s'effectue une donation, par exemple, fait partie des temps forts de l'existence, car le souci majeur des parents est, généralement d'assurer la paix des familles et, avec la signature du notaire, détenteur du «sceau de l'Etat», la sécurité juridique est garantie, le notaire congolais n'est pas en marge de ce rôle qui lui a été confié par la loi.

Ainsi, la sécurité juridique garantie par le notaire permet l'accès au droit, sa stabilité et sa prévisibilité sur l'ensemble du territoire national. Le notaire congolais est donc, à lui seul, une véritable juridiction de proximité dont certains actes sont comparables aux jugements des tribunaux rendus en premier et dernier ressort, mais avec un avantage de ne pas être frappés d'un appel, parce que portés par son bâton de pèlerin judiciaire qui est l'acte authentique assorti de la force probante et de la force exécutoire. Ces actes ne pourront être contestés que par la seule procédure de l'inscription en «faux en écriture publique», ce qui est très difficile pour un acte qui a date certaine et faisant apparaître le symbole de la puissance publique, à savoir: le «sceau de l'Etat».

Même les accords de l'Ohada, dont le Congo est signataire, ont, parmi leurs objectifs fondamentaux de la réforme globale du droit des affaires, d'atteindre une sécurité juridique favorable à un accroissement des investissements dans ledit espace. Ces accords ont placé le notaire parmi les animateurs privilégiés de ce mécanisme.

D'où vient alors la méconnaissance, par une frange de la population congolaise, du rôle du notaire qui constitue, à lui seul, une réponse aux attentes des familles, une réponse à l'effritement de l'Etat opérant le transfert de ses pouvoirs vers d'autres autorités et une réponse au phénomène de la déjudiciarisation et à la contractualisation de notre société et du droit?

Alors que le notaire est le principal auxiliaire de justice à qui l'Etat a délégué une partie de ses pouvoirs, les autorités publiques ne prennent guerre des initiatives, à l'effet de rendre visible cette profession très réglementée. Jusqu'à date, la Chambre des notaires du Congo, qui existe encore sous la forme d'une

association loi 1901, attend toujours, depuis plus de vingt ans, la confirmation de son existence réglementaire par un décret présidentiel comme préconisé par la loi du 29 septembre 1989.

Le notariat congolais ne connaît toujours pas la date de la délivrance de sa première carte professionnelle, sans oublier qu'il serait, aujourd'hui, difficile d'indiquer le siège officiel de la Chambre des notaires du Congo qui, en réalité, n'a pas d'adresse permanente, sinon celle de l'étude du notaire exerçant les fonctions de président de ladite chambre. Le siège tant attendu est en cours d'attribution par le Ministère de la justice pour cette année.

Communiquer sur ce corps de métier serait rapproché le notaire des populations qui n'auront plus à attendre parler de ce «*médiateur et pacificateur social*» qu'à la suite du décès d'un parent proche dont la conséquence serait l'ouverture d'une succession, quelquefois devant notaire. Ce qui demanderait un pouvoir public et, bien entendu, à la Chambre des notaires du Congo (Association des notaires du Congo) d'organiser, très souvent, les journées «*porte-ouverte*» des notaires, dans le but d'informer la population sur son domaine d'action, voire sur ses tarifs et sur toute autre problématique annexée à la profession, telle que la fiscalité appliquée sur les actes notariés, autrement dit, renforcer l'image de marque distinctive du notaire, son rôle d'officier public et valoriser l'acte notarié et sa force probante auprès du public et des partenaires stratégiques tels que les investisseurs nationaux et internationaux.

Cette vulgarisation va permettre, au demeurant, à une partie de l'administration étatique (*service des capitaux décès*) et privée (*les banques*) d'appréhender au mieux les différents actes notariés dont elle est souvent destinataire et éviter de penser, par exemple, que le jugement d'hérité serait supérieur à l'acte authentique de notoriété après décès pour l'ouverture d'une succession ou encore qu'une procuration prise par un dépôt établi en minute et enregistré à la recette des impôts, est plus authentique qu'une procuration établie en brevet et, de ce fait, dispensée du droit de timbre et de l'enregistrement, mais surtout, de faire comprendre à cette administration qu'elle n'a pas qualité à juger de la valeur juridique d'un acte authentique, si ce n'est pas par la seule procédure de l'inscription «*en faux en écriture publique*».

Le notariat congolais pourrait également être mis en orbite par la création d'une filière de droit notarial (*master*) au sein des Facultés de droit des Universités Marien Ngouabi et Denis Sassou-Nguesso de Kintélé, ce qui pourra susciter des réelles vocations pour la profession notariale dont le choix par certains praticiens fut accidentel ou encore guidé par des intérêts d'ordre pécuniaire et faire du master en droit notarial, l'une des conditions à remplir pour l'accession à la profession.

De même, le juge dont le



Maître Atigha Dah Kana.

notaire est presque un clone devrait éviter de tirer vers le bas la fonction notariale, en mettant fin à la désignation des avocats et des huissiers de justice comme liquidateurs des successions, car ces deux auxiliaires de justice ont respectivement pour monopole la postulation (la plaidoirie) et les voies d'exécution. Ainsi, le notaire, qui a qualité en cette matière, sera plus proche des familles et la communauté juridique n'en sera que respectée.

Le notaire congolais ne mérite plus de donner cette image fautive, comme si son ministère n'était destiné qu'aux seuls nantis de la République. Le notaire doit, simplement, être au service de la population, donc assurer le service public de l'authentification, évitant, de ce fait, d'être considéré, à tort, comme un fortuné inaccessible par une certaine frange de la population. Donc, la justice notariale doit communiquer davantage avec le concours de l'Etat qui lui a permis d'utiliser son «sceau» dans le cadre de son service public de l'authentification.

L'autorité publique congolaise doit, sans réserve, soutenir les notaires dans la mise en œuvre de projets novateurs et adaptés à la réalité quotidienne du droit notarial et ce, afin de continuer à répondre aux besoins des populations et de la clientèle de demain, tout en assurant la pleine valorisation de la profession au sein de la communauté juridique et de la société, dans son ensemble, avec comme vision le profil du notaire qui va authentifier les actes juridiques et les contrats de 2025.

En somme, les pouvoirs publics et la chambre des notaires auraient tout intérêt à communiquer sur cette profession qui est au cœur de la vie des citoyens et de l'Etat de droit depuis plus de quatre siècles. Ainsi connu, le notaire qui est, à la fois, acteur juridique, professionnel économique et social, sera proche des populations sans distinction de bourses et participera pleinement au prestige économique du Congo, à la crédibilité d'un Etat de droit respectueux et à la sécurisation de l'environnement familial et des affaires. Ce n'est qu'à ce titre que le service public de l'authentification sera plébiscité par ses destinataires.

Maître Atigha DAH KANA

Notaire-conseil, juge-arbitre et doctorant chercheur en droit à Paris XII

Election présidentielle: aux urnes, citoyennes citoyens!

L'élection est un choix réalisé au moyen d'un suffrage universel direct (vote, approbation) auquel toutes les personnes disposant du droit de vote, et constituant donc le corps électoral, sont appelées à participer. Le terme élection provient du latin «*eligere*» (choisir) et du substantif «*electio*» (choix). En effet, l'élection reste un moment de choix. Or, choisir est une expression de liberté. Les électeurs choisissent parmi un panel donné, celui qui sera leur président.

Le président est donc le représentant que le corps citoyen

se choisit pour l'incarner, à la fois dans le pays, mais aussi à l'étranger. Il est le visage et le porte-parole des citoyens, dans ses déplacements internationaux. Visage intérieur donc, mais aussi représentation extérieure. La qualité de candidat à la présidence de la République ne s'improvise pas. Il faut afficher une expérience politique de très haut niveau. Une longue phase d'apprentissage paraît donc indispensable. Le bon candidat est celui qui parvient à articuler un discours jugé réaliste et des propositions fortes. Les gens votent d'abord pour un candidat ayant à leurs



Par Lydie-Patricia Ondziet.

yeux la stature présidentielle, l'étoffe nécessaire pour tenir le rôle. On recherche le profil d'un homme charismatique, visionnaire, capable d'écoute, doué pour l'arbitrage entre les opinions diverses, qui incarne, à la fois, le courage, la paix, la sécurité, la stabilité; qui soit capable de faire naître une aspiration dans la société; qui a également la maîtrise de son pays à savoir: us et coutumes, cultures, traditions, langues...

Ainsi, l'élection est une délégation de souveraineté. En effet, la possibilité, pour les citoyens, de pouvoir régulièrement s'exprimer, d'éviter que les désaccords politiques majeurs ne trouvent un autre terrain d'expression (la rue) et d'autres modalités (la violence).

Une élection est au suffrage universel quand le droit de vote est reconnu à tout citoyen, sous réserve de certaines conditions minimales liées à l'âge, à la nationalité, aux antécédents judiciaires. Il faut distinguer le suffrage universel direct et le suffrage universel indirect.

Dans le premier cas, l'électorat choisit, lui-même, parmi les candidats en lice, lequel occupera la fonction. Dans le cas du suffrage indirect, il existe un corps intermédiaire entre l'électorat et la décision généralement nommé «*collège électoral*». On dit du suffrage qu'il est indirect, lorsque les électeurs désignent, par leurs suffrages, des électeurs qui désignent, ensuite, selon les modalités de la Constitution, le président.

Quel que soit le type d'élection présidentielle, il y a diverses modalités techniques de l'élection: au suffrage universel direct (dans la quasi-totalité des cas) ou au suffrage universel indirect (Etats-Unis d'Amérique).

Le processus électoral comprend un certain nombre de phases dont notamment:

- la phase pré-électorale: le recensement; le dépôt des candidatures en vue de l'élection; la campagne électorale;
 - la phase électorale: les opérations et le déroulement du vote; le dépouillement du vote;
 - la phase post-électorale: la centralisation des dépouillements des bureaux de vote, la proclamation des résultats.
- L'élection présidentielle du fait qu'elle est organisée dans une circonscription unique nationale, avec une campagne nationale qui surplombe les diverses scènes politiques locales ou régionales, entraîne une nationalisation des enjeux, quelle que soit la partie du territoire national sur laquelle on se situe.

Nous ne restons sans ignorer que tous ces enjeux tiennent compte des défis mondiaux. En effet, pour la République du Congo et l'ensemble de la communauté internationale, le panorama mondial actuel présente des enjeux liés à la paix et à la sécurité, au développement économique et au progrès social, aux droits de l'homme...

Ce qui présuppose l'apparition de plusieurs questions et de nouveaux défis d'importance majeure, particulièrement les crises économiques et financières mondiales, la lutte contre la pauvreté et la faim, la réduction de trois quarts du taux de mortalité maternelle, l'éducation primaire pour tous, la lutte contre la pandémie du V.i.h-sida et le paludisme, la promotion de la politique du genre, l'environnement, la réduction de deux tiers du taux de mortalité infantile de 0 à 5ans, flux migratoires, réchauffement climatique et toutes ses conséquences (espèces animales, forêts, sécheresses, inondations, montée des eaux, sols, etc.), crise sociale, chute du baril de pétrole, terrorisme, jeunesse, croissance démographique surtout en Afrique, développement durable, suivi de l'accord sur le climat (COP 21), etc.

Ainsi, conscient et face à tous ces défis mondiaux, le corps électoral congolais ira aux urnes, le dimanche 20 mars 2016. Les citoyens doivent faire le bon choix, le vrai choix, car notre pays est déjà dans un processus de développement. Aux urnes citoyennes, citoyens! Le destin du Congo est entre nos mains «le peuple», ne nous laissons pas abuser par des marchands de bonheur, d'illusion, des revanchards. On ne surprend pas un peuple, on ne prend pas le train en marche. Personne ne peut s'ériger en sauveur, car la crise est mondiale et nous sommes dans une zone de convoitise. Tous les candidats qui se sont déjà prononcés seraient populaires dans un district, un corps et encore...! Tous ces candidats, pour la plupart, ont laissé femmes et enfants à l'étranger, pourquoi?

Lydie-Patricia ONDZIET

J'aime lire
Semaine Africaine

BUROTOP IRIS  

HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL
à 199.000
FCFA ht
seulement !



- .Processeur Dual Core à 1.4 GHz
- .Disque dur : 500Go
- .Freedos
- .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

Tablette Huawei 3G T1



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo


Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

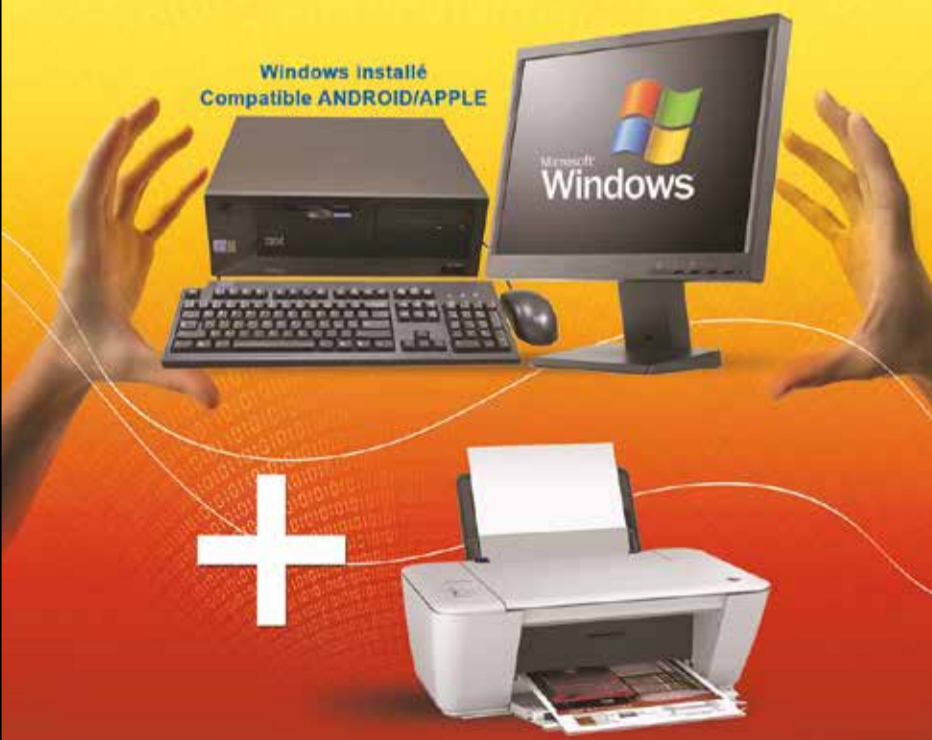
- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56